

UNIVERSITE DU MANITOBA

LA QUALITE DE L'EDUCATION DES FINISSANTS DE 1981 A 1985  
INCLUSIVEMENT DANS LES ECOLES SECONDAIRES FRANCO-MANTOBAINES  
DE LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE NO 14 QUANT A LA  
PREPARATION A POURSUIVRE AVEC SUCCES DES ETUDES  
POSTSECONDAIRES ET / OU A BIEN GAGNER LEUR VIE.

PAR

DONALD J. BOULET

MEMOIRE SOUMIS A LA FACULTE DES ETUDES SUPERIEURES EN  
REALISATION PARTIELLE DES EXIGENCES DU DEGRE MAITRISE EN  
EDUCATION.

COLLEGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

© SEPTEMBRE 1987

LA QUALITE DE L'EDUCATION DES FINISSANTS DE 1981 A 1985  
INCLUSIVEMENT DANS LES ECOLES SECONDAIRES FRANCO-MANITOBAINES  
DE LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE NO 14 QUANT A LA  
PREPARATION A POURSUIVRE AVEC SUCCES DES ETUDES  
POSTSECONDAIRES ET/OU A BIEN GAGNER LEUR VIE

BY

DONALD J. BOULET

A thesis submitted to the Faculty of Graduate Studies of  
the University of Manitoba in partial fulfillment of the requirements  
of the degree of

MASTER OF EDUCATION

© 1987

Permission has been granted to the LIBRARY OF THE UNIVER-  
SITY OF MANITOBA to lend or sell copies of this thesis, to  
the NATIONAL LIBRARY OF CANADA to microfilm this  
thesis and to lend or sell copies of the film, and UNIVERSITY  
MICROFILMS to publish an abstract of this thesis.

The author reserves other publication rights, and neither the  
thesis nor extensive extracts from it may be printed or other-  
wise reproduced without the author's written permission.

Permission has been granted to the National Library of Canada to microfilm this thesis and to lend or sell copies of the film.

The author (copyright owner) has reserved other publication rights, and neither the thesis nor extensive extracts from it may be printed or otherwise reproduced without his/her written permission.

L'autorisation a été accordée à la Bibliothèque nationale du Canada de microfilmer cette thèse et de prêter ou de vendre des exemplaires du film.

L'auteur (titulaire du droit d'auteur) se réserve les autres droits de publication; ni la thèse ni de longs extraits de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation écrite.

ISBN 0-315-37180-3

## Résumé

Cette recherche avait pour but de vérifier si les écoles secondaires franco-manitobaines situées dans la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien leurs finissants à jouer un rôle productif dans la société. En d'autres mots, la recherche voulait vérifier si les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine réussissent des études postsecondaires et / ou fonctionnent bien sur le marché du travail.

La façon de vérifier si les finissants jouaient un rôle productif dans la société était d'analyser le produit final des écoles, c'est-à-dire, les anciens élèves qui avaient complété leur douzième année en satisfaisant aux exigences du Ministère de l'éducation du Manitoba.

L'étude complémentaire était l'outil d'évaluation qui, selon les auteurs consultés, répondait le mieux à ce genre d'analyse. Par conséquent, un questionnaire a été posté à tous les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine qui ont reçu leur diplôme de 1981 à 1985 inclusivement.

Les résultats de la recherche indiquent clairement que l'éducation donnée dans les écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine est de qualité parce que le produit final joue un rôle productif dans la société. En plus, l'étude a démontré que la très grande majorité des anciens élèves perçoivent l'école secondaire franco-manitobaine comme une entité viable.

La recherche a duré cinquante-deux jours et a obtenu 93,0 pourcent de taux de participation.

## Remerciements

On dit souvent que sans la persévérance, personne ne pourrait réaliser un mémoire de maîtrise. Que l'on dit vrai! Mais aussi sans l'encouragement des personnes clefs, il serait quasi impossible de persévérer. C'est pour cette raison que j'aimerais ici reconnaître les personnes qui ont joué un rôle important dans la réalisation de ce projet de recherche.

Je tiens à remercier M. Richard Benoit, Directeur des programmes du deuxième cycle en éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Comme mon directeur de mémoire, Richard a su me donner les conseils et les critiques pertinents. Avec sa très grande flexibilité, sa disponibilité, sa compréhension et, son sens d'humour, Richard a fait en sorte que je ne dévie pas de mon objectif.

Je souligne l'aide précieux que m'a donné M. Raymond Théberge, Directeur du Centre de recherche au Collège universitaire de Saint-Boniface. C'est avec sa connaissance des méthodes de recherche et son oeil attentif aux détails importants que j'ai pu mener à bien le questionnaire envoyé par la poste.

Je suis reconnaissant des corrections apportées et des critiques justes de M. Roger Legal, Doyen de la Faculté d'éducation au Collège universitaire de Saint-Boniface. Roger a toujours essayé de me garder les yeux sur la qualité du travail.

Mme Madeleine Samuda, Bibliothécaire de référence à la Bibliothèque Alfred-Monnin mérite d'être reconnue. C'est grâce à son expertise et à son savoir où aller chercher la documentation écrite et visuelle dont j'avais besoin que ma part de recherche a été raccourcie.

Travailler avec l'informatique, pour un amateur, peut être une expérience cauchemardesque. Mais, pas avec M. Firmin Foidart, Professeur au Collège universitaire de Saint-Boniface. A cause de sa très grande disponibilité et de son don de soi, Firmin m'a éliminé les mauvais rêves associés aux analyses informatisées.

J'aimerais également remercier le personnel de la Bibliothèque Alfred-Monnin, du Centre de recherche et du Centre informatique de leur patience et de leurs conseils qui m'ont souvent dépanné.

Un gros merci à tous les cent vingt-trois finissants de la Seine qui ont répondu au questionnaire. Ce projet a été possible grâce à vos réponses. Vous faites donc partie intégrale de ce projet.

Merci aussi à Bruce Barkman, un grand ami, de son appui moral et de son encouragement.

Et, finalement, je veux particulièrement remercier ma famille: Annick, Jean-Daniel, Myriam, Josée et surtout Mary, mon épouse. Votre aide et vos sacrifices m'ont permis d'aller de l'avant. Et toi Mary, douce, patiente et compréhensive, tu as été ma force motrice derrière le projet. Merci.

## Table des matières

Résumé .....	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières.....	v
Liste des Tableaux.....	x
Chapitre	
I Introduction .....	1
Qualité de l'éducation critiquée et mise en doute.....	1
Résumé .....	3
Buts et objectifs de l'étude .....	3
Questions.....	3
Définitions des termes .....	5
Délimitations .....	7
Limitations .....	7
Résumé .....	8
Chapitre	
II Bref tableau historique de la qualité de l'éducation française au Manitoba.....	9
Introduction .....	9
Débuts modestes :1816 à 1870 .....	9
Conflits et développements : 1870 à 1890.....	10
Difficultés et compromis politiques :1890 à 1916.....	11
Illégalité d'enseigner en français :1916 à 1945 .....	12
Résumé de la période 1816 à 1945.....	13
Paradoxe scolaire : droits et doutes entre 1945 et 1984.....	14
Introduction.....	14

Regain des droits scolaires : 1945 à 1984 .....	14
Inquiétudes exprimées envers l'école franco-manitobaine.....	15
Evénements récents .....	19
Résumé de la période historique : 1945 à 1984.....	19
Conclusions.....	20

## Chapitre

III Recensement des écrits .....	21
Introduction .....	21
Education de qualité.....	21
Résumé.....	24
Evaluation d'une éducation de qualité.....	24
Introduction .....	25
Evaluation.....	25
Conclusions.....	27
Etudes complémentaires .....	28
Introduction .....	28
Ancienne idée redécouverte .....	28
Différents usages déjà faits avec l'étude complémentaire.....	29
Faiblesses de l'étude complémentaire.....	30
Pourcentage nécessaire pour avoir une bonne étude complémentaire .....	31
Techniques pour améliorer l'étude complémentaire .....	32
Statut socio-économique.....	32
Conclusions.....	34



Chapitre

IV Méthodologie .....	35
Introduction .....	35
Trois méthodes d'effectuer une étude complémentaire.....	35
Méthodologie .....	36
Lettres de permission .....	36
Sujets .....	36
Noms, adresses et numéros de téléphone .....	39
Questionnaire .....	39
Vérification du questionnaire.....	39
Envoi du questionnaire .....	39
Durée de l'envoi .....	42
Analyses.....	42
Résumé.....	42

Chapitre

V Résultats.....	44
Introduction .....	44
Description de la population.....	44
Nombre de répondants.....	44
Sexe des répondants .....	45
Age des finissants .....	45
Langue maternelle .....	46
Programmes d'études suivis au secondaire .....	47
Moyenne des finissants.....	48
Année de l'obtention du diplôme .....	49
Résumé .....	49
Description des réponses aux questions posées à l'intérieur de l'étude.....	50

Question no 1 .....	50
Question no 2 .....	51
Question no 3 .....	52
Question no 4 .....	53
Question no 5 .....	54
Question no 6 .....	58
Question no 7 .....	59
Question no 8 .....	61
Question no 9 .....	62
Question no 10.....	63
Question no 11.....	65
Question no 12.....	69
Résumé.....	70
 Chapitre	
VI Conclusions.....	73
Introduction .....	73
Préparation des finissants aux études postsecondaires.....	74
Préparation des finissants à fonctionner sur le marché du travail.....	75
Autres considérations .....	76
Conclusions.....	77
Suggestions pour des recherches futures .....	78
Sources consultées .....	80

Annexe

1	Lettre au directeur général .....	88
2	Lettre de permission.....	91
3	Etude complémentaire visant à vérifier les tendances des finissants 1981 à 1985.....	93
4	Lettre de présentation .....	109
5	Lettre de directives .....	111
6	Lettre de remerciements.....	113
7	Lettre accompagnatrice.....	115
8	Deuxième lettre de remerciements .....	117

## Liste des Tableaux

### Tableau

I	Nombre de finissants de 1981 à 1985 .....	37
II	Nombre de finissants mis à l'écart.....	38
III	Nombre de finissants rejoints par des appels téléphoniques et par des visites à domicile .....	41
IV	Pourcentage du taux de participation .....	41
V	Nombre de finissants étudiés.....	44
VI	Sexe des répondants.....	45
VII	Age des finissants.....	45
VIII	Langue maternelle.....	46
IX	Programme d'études des finissants.....	47
X	Moyenne obtenue au secondaire .....	48
XI	Année de l'obtention du diplôme.....	49
XII	Nombre de finissants qui ont poursuivi des études postsecondaires .....	50
XIII	Nombre de finissants inscrits dans un établissement universitaire.....	51
XIV	Nombre de finissants inscrits dans un établissement communautaire .....	52
XV	Nombre de finissants qui terminent ou qui sont en voie de terminer leurs études postsecondaires .....	53
XVI	Moyenne académique obtenue aux études communautaires .....	55
XVII	Moyenne académique obtenue aux études universitaires.....	56
XVIII	Moyenne académique postsecondaire des deux programmes.....	57
XIX	Niveau de satisfaction des finissants quant à la préparation reçue en vue de poursuivre des études postsecondaires.....	58
XX	Activités postsecondaires .....	60
XXI	Pourcentage de satisfaction quant à la préparation en vue d'aller gagner leur vie .....	61

XXII	Statut socio-économique .....	62
XXIII	Pourcentage d'élèves satisfaits de l'éducation reçue dans l'école secondaire...64	
XXIV	Meilleure préparation dans une autre école.....65	
XXV	Meilleure préparation dans un autre genre d'école .....	67
XXVI	Vue d'ensemble des deux groupes.....68	
XXVII	Satisfaction exprimée envers le choix de programme d'études.....69	
XXVIII	Satisfaction exprimée envers le choix de carrière .....	70

## Chapitre 1

### Introduction

#### La qualité de l'éducation critiquée et mise en doute

La qualité de l'éducation est mise en doute. Les critiques abondent à dénoncer le système scolaire. Levin (1980) écrit que certains parents aux Etats-Unis ne sont pas satisfaits de ce qui se donne dans les écoles. Et, toujours selon Levin (1980), certains patrons d'entreprise se posent de sérieuses questions à savoir si les finissants sont réellement préparés pour le marché du travail.

Bruning (1986) estime que l'éducation américaine est en train de ne plus être l'envie du monde en général. D'ailleurs, il compare l'éducation donnée dans les écoles américaines à celle donnée dans les écoles du Tiers Monde. Bruning (1986) fait cette comparaison suite aux piètres résultats obtenus à des tests internationaux. L'élite de la population estudiantine, les meilleurs 5 pourcent des élèves américains réussissaient un peu mieux que leurs semblables des pays du Tiers Monde.

Bowen (1986) dit que les écoles américaines sont en train de produire des finissants analphabètes.

Le Canada ressent également ces mêmes malaises américains. Certaines personnes ne se fient plus au système scolaire (Weatherbe et al. 1986). D'autres critiques décrivent les écoles du Québec comme étant des écoles trop permissives et libres. Par conséquent, plus d'élèves décrochent bien avant leur dernière année. Et, ceux qui restent deviennent des diplômés illettrés (Blouin et Martino, 1986; Blouin et Dufresne, 1986; Demers, 1985).

La situation est semblable dans les écoles franco-ontariennes. Une étude récente (Churchill et al. 1985) conclut que les Franco-ontariens accusent un net retard sur les autres élèves de la province. Et, par conséquent, les élèves franco-ontariens décrochent plus vite

que les élèves des autres genres d'écoles. Alors, il y a moins de jeunes franco-ontariens qui poursuivent des études postsecondaires.

Dans le Canadian School Executive (janvier 1986), les auteurs citaient un article du Globe and Mail qui confirmait l'état sérieux des écoles franco-ontariennes. Selon l'article, les écoles franco-ontariennes étaient en général inférieures aux écoles anglaises.

Alors, les écoles franco-manitobaines? Sont-elles à l'abri des critiques? Offrent-elles une qualité dans leur enseignement? Préparent-elles les jeunes francophones à se frayer une place dans le monde adulte?

C'est justement la crainte qu'expriment certains parents. Ils s'inquiètent de la viabilité des écoles franco-manitobaines. Ces craintes sont assez récentes parce qu'avant 1945, les parents semblaient être satisfaits des écoles françaises (Leblanc, 1968). Mais à partir de 1945, l'insatisfaction s'est fait entendre. D'ailleurs aujourd'hui, certains parents optent de ne pas envoyer leurs enfants à une école franco-manitobaine. Ce thème sera développé dans un chapitre ultérieur dans lequel nous tracerons un tableau historique de la viabilité de l'éducation franco-manitobaine. Il ne suffit que de mentionner brièvement ici l'insatisfaction et l'inquiétude profondes ressenties chez certains parents francophones. Ces parents hésitent d'envoyer leurs enfants dans les écoles franco-manitobaines. Ils s'inquiètent de l'éducation donnée dans ces écoles. Ils se demandent si leurs enfants pourront, une fois leurs études secondaires terminées, réussir aussi bien dans le monde du travail que les autres enfants qui ont fréquenté un autre genre d'école. Ils mettent donc en doute le fonctionnement et le produit final des écoles franco-manitobaines.

Le doute qui plane autour des écoles franco-manitobaines est d'autant plus prononcé en considération des résultats comme ceux qui ont été explicités dans l'étude de Churchill et al. (1985). Et, si les écoles franco-ontariennes sont inférieures aux écoles anglaises, comme Churchill et al. (1985) l'affirment, il faut regarder attentivement les écoles franco-manitobaines et se poser une question: est-ce que l'école franco-manitobaine prépare ses

élèves à bien réussir des études postsecondaires et / ou à bien réussir sur le marché du travail?

### Résumé

L'école est jugée sévèrement. Les critiques accusent l'école de ne pas jouer son rôle premier: celui de bien préparer les élèves à devenir productifs dans la société. Les critiques répétées ne font que renforcer le doute déjà bien ancré chez certains Franco-manitobains. Ces derniers se demandent si l'école franco-manitobaine ne serait pas inférieure par rapport à d'autres genres d'écoles non francophones.

### Buts et objectifs de l'étude

Le but de cette étude est de vérifier si les écoles secondaires franco-manitobaines situées dans la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien leurs finissants à jouer un rôle productif dans la société. En d'autres mots, nous voulons vérifier si les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine réussissent des études postsecondaires et / ou fonctionnent bien sur le marché du travail.

### Questions

L'objectif de cette recherche est de vérifier si les écoles secondaires franco-manitobaines dans la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien les élèves à réussir des études postsecondaires et / ou à bien fonctionner sur le marché du travail. Pour pouvoir vérifier l'objectif de la recherche, nous nous servons de l'étude complémentaire.



Cet outil de recherche devra être en mesure de répondre aux questions suivantes:

- 1) Quel pourcentage des finissants de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 poursuivent des études postsecondaires?
- 2) Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 s'inscrivent dans une première année d'études universitaires?
- 3) Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 s'inscrivent dans une première année d'études dans les collèges communautaires?
- 4) Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 terminent ou sont en voie de terminer leurs études postsecondaires?
- 5) Quelle est la moyenne académique qu'obtiennent les finissants de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 dans un programme d'études postsecondaires?
- 6) Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de la préparation reçue dans leurs écoles secondaires en vue d'aller poursuivre des études postsecondaires?
- 7) Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 se trouvent du travail après avoir terminé leur douzième année?
- 8) Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de la préparation qu'ils ont reçue dans leurs écoles en vue d'aller gagner leur vie?
- 9) Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 se classent parmi les + 30,00 selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts (1976)?

- 10) Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de leur éducation obtenue dans les écoles secondaires franco-manitobaines?
- 11) Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 expriment l'idée d'avoir pu recevoir une meilleure préparation d'avenir ailleurs dans un autre genre d'école?
- 12) Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de leur choix de programme d'études et / ou de leur choix de carrière?

### Définitions des termes

L'étude complémentaire doit être compréhensible. Pour éliminer le plus possible l'équivoque du langage, la définition des termes suivants servira à faciliter la compréhension :

- Ecole française : l'école pré 1950 fréquentée par les jeunes francophones où "langue et foi" étaient intimement reliées.
- Ecole franco-manitobaine : l'école visant "le fonctionnement d'un bilinguisme fonctionnel chez les élèves en utilisant le français comme langue première d'enseignement pour un minimum de 75% de la maternelle à la 12ème année, comme véhicule de la culture canadienne-française et comme langue de communication interne et externe." (Abrégé de la politique curriculaire pour l'éducation en français langue maternelle, Bureau de l'éducation française, janvier 1985).

Ecole professionnelle	: l'établissement secondaire d'enseignement technique préparant à divers métiers.
Ecole de transition	: l'école des années 1950 et 1960 où la relation "langue et foi" était mise en question.
Education de qualité	: l'éducation qui donne un produit final bien préparé et prêt à poursuivre avec succès des études postsecondaires et / ou en mesure de gagner sa vie (Jess, 1977).
Elève	: la personne inscrite dans une école secondaire.
Etude complémentaire	: le moyen utilisé pour découvrir ce qui est arrivé aux élèves une fois leurs études secondaires terminées ("a follow-up study").
Etudiant	: la personne inscrite dans des programmes d'études postsecondaires.
Gagner sa vie	: le finissant qui se classe dans les + 30,00 ou mieux selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts (1976).
Produit final	: les élèves qui ont complété leur douzième année en satisfaisant aux exigences du Ministère de l'éducation du Manitoba.
Poursuivre avec succès des études postsecondaires	: les étudiants qui obtiennent C ou mieux comme moyenne académique et / ou qui obtiennent un degré d'études postsecondaires en satisfaisant aux exigences de l'établissement dans lequel ils sont inscrits.

## Délimitations

L'étude veut voir si les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 réussissent des études postsecondaires et / ou fonctionnent bien sur le marché du travail. Il est donc important que la population étudiée soit un produit final d'une école secondaire franco-manitobaine de la Rivière Seine. Par conséquent, nous avons écarté de la recherche tous les anciens élèves qui n'ont pas complété les trois années du secondaire dans une école franco-manitobaine de la Rivière Seine.

Aussi, l'étude vérifie les finissants de l'Ecole Pointe-des-Chênes et de l'Ecole secondaire La Broquerie. Elle ne prend pas en considération les finissants de l'Ecole Gabrielle-Roy parce que cette dernière ne vient que d'ouvrir ses portes.

Les finissants étudiés sont des anciens élèves de la Rivière Seine qui ont obtenu leur diplôme d'études secondaires entre juin 1981 et juin 1985 inclusivement. Les écoles secondaires franco-manitobaines n'existent dans la Rivière Seine que depuis la fin des années 70. Donc, pour s'assurer d'avoir des diplômés des écoles secondaires franco-manitobaines, nous avons commencé avec les finissants de juin 1981.

## Limitations

Le but de l'étude est de vérifier si les écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien leurs finissants à jouer un rôle productif dans la société. Il s'agit donc des finissants sortis d'une division scolaire particulière. Par conséquent, les résultats de cette recherche ne pourront pas être généralisés pour l'ensemble des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la province.

Il y a une autre limitation. Pour pouvoir comparer les finissants de la Rivière Seine aux finissants du Manitoba, il aurait fallu obtenir des statistiques comparatives

convenables. Or, ces résultats provinciaux ne sont pas toujours disponibles. Par exemple, bien que l'Université du Manitoba possède des données qui permettraient d'effectuer de telles comparaisons, elle ne les partage pas. D'après les responsables de l'Université, certaines contraintes budgétaires ne leur permettent pas de se servir de leur personnel pour cueillir ces informations. Conséquemment, les résultats de la recherche décriront la situation uniquement dans les écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine.

### Résumé

Aujourd'hui, les critiques scolaires sont sévères et elles sont dirigées à toutes les écoles. Ces critiques perçoivent le système éducatif comme inefficace voire même comme produisant des finissants qui ne sont pas préparés à prendre leur place dans la société. Et l'école franco-manitobaine? Est-elle différente?

Cette recherche veut donc vérifier la viabilité de l'école secondaire franco-manitobaine de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14. L'étude veut voir si l'école secondaire franco-manitobaine prépare bien ses élèves à devenir des membres productifs de la société.

## Chapitre 2

### Un bref tableau historique de la qualité de l'éducation trouvée dans l'éducation française au Manitoba

#### Introduction

Depuis le milieu des années 40, l'école française, l'école de transition et / ou l'école franco-manitobaine sont critiquées quant à leur viabilité. Pourquoi? Quels sont les événements qui ont fait en sorte que certains Franco-manitobains se sont mis à douter des écoles manitobaines où la clientèle était francophone?

Allons donc au début de l'éducation française au Manitoba et retraçons son histoire. Retraçons particulièrement le thème de l'éducation de qualité. Ce tableau historique permettra de situer l'étude et les événements récents et vécus au sein de l'histoire de l'éducation française au Manitoba.

#### Les débuts modestes: 1816 à 1870

Les premiers responsables de la colonie reconnaissaient l'importance primordiale d'éduquer les enfants. Ils voyaient dans l'école le lieu privilégié pour transmettre leurs croyances et leurs traditions. Ils voyaient aussi dans l'école le moyen par excellence de préparer les leaders de demain. Dès qu'une paroisse était fondée, l'école ne tardait pas à paraître. Elle suivait le développement paroissial (Dorge, 1973).

Puisque l'école suivait de près la création d'une paroisse, les leaders communautaires faisaient appel à des enseignants. Par exemple, Lord Selkirk avait demandé à Monseigneur Plessis de lui envoyer des enseignants qualifiés. Un de ces premiers venus, un missionnaire-enseignant, l'abbé Provencher, ouvrit une école française. Par la suite, il

inaugura un cours en latin constituant en effet les tous débuts des fondements de l'éducation supérieure. Quelques années plus tard, l'abbé Provencher ouvrit une école industrielle. Il n'était pas seul à s'intéresser à l'éducation. Par exemple, en 1829, les demoiselles Nolin commencèrent l'enseignement pour les filles. Aussi, les Soeurs Grises, en 1845, établirent une école pour les filles.

Cette époque avait permis de construire les premières écoles de la colonie. Ces premières écoles étaient françaises et catholiques (Létourneau, 1978). La langue et la foi étaient liées au point que le dicton "Qui perd sa langue, perd sa foi" était accepté comme véridique.

Les débuts étaient modestes. Il ne faut pas croire qu'à la Rivière Rouge l'éducation donnée entre 1816 et 1870 était comparable à l'éducation donnée dans l'Ile de France. Cependant, la qualité était surprenante car même à cette époque les commentaires étaient élogieux envers l'éducation française et faisait l'envie des Protestants. Par exemple, les résultats obtenus sur certaines épreuves poussent Wilson (1967) à dire que la compétence et la préparation mentale des élèves auraient fait honneur à certaines anciennes écoles plus riches et plus ambitieuses (54). En plus, Wilson (1967) écrit qu'un certain M. Ross, Protestant de la Rivière Rouge, a écrit dans le Nor'Wester, journal de l'époque, que les Protestants auraient avantage d'imiter ce qui se faisait dans les écoles catholiques (70). Qu'un Protestant fasse l'éloge des écoles catholiques n'est pas un petit compliment parce qu'à cette époque, les Protestants et les Catholiques se livraient une lutte philosophique intéressante, surtout dans le système scolaire (Wilson, 1967).

#### Conflits et développements: 1870 à 1890

Quelque temps après 1870, l'année de l'entrée du Manitoba dans l'union canadienne, les Francophones devinrent minoritaires. L'immigration de non Francophones avait changé l'équilibre démographique. Cette immigration apportait non seulement du nouveau

monde mais du nouveau monde avec de nouvelles idées. En 1871, les responsables de l'éducation au sein du gouvernement manitobain organisèrent l'enseignement public. Le Ministère reconnaissait d'un côté une section catholique et, de l'autre côté, une section protestante. Mais, en 1890, un nouvel acte scolaire était proclamé qui "faisait disparaître de l'ancien toutes clauses qui établissaient ou reconnaissent l'existence de deux sortes d'écoles d'état" (Dorge, 1973: 46). D'après Taillefer (1979) "le groupe minoritaire franco-manitobain voyait cette loi comme une attaque directe contre son contrôle sur l'éducation" (1).

Les Francophones se voyaient donc lésés dans leurs droits scolaires. Malgré ces conflits, l'éducation française poursuivit son chemin. En 1871, la première école fondée par Provencher fut incorporée sous le nom du Collège de Saint-Boniface. En 1877, le Collège de Saint-Boniface fonda, avec deux autres collèges, l'Université du Manitoba. En 1883, les Soeurs Grises ouvrirent une école normale pour les filles.

L'éducation de cette époque se signala par son dynamisme. Les débuts de l'éducation postsecondaire s'organisèrent. Tout comme la période précédente, cette période reçoit sa part de gloire. Par exemple, lors d'une exposition intercoloniale tenue à Londres en 1886, les exhibits des écoles catholiques ont été couronnés de prix d'honneurs (Dorge, 1973; Wilson, 1967).

#### Difficultés et compromis politiques: 1890 à 1916

Bien que durant les dernières vingt années, les écoles catholiques se soient distinguées en recevant des prix d'honneurs, ces mêmes écoles catholiques, dans les prochaines vingt-six années, seront secouées de sérieuses difficultés. Cette période de l'histoire de l'éducation française se joue devant les tribunaux et dans les cabinets des ministres. Les hommes politiques essaient d'en arriver à des compromis.



En 1896, Laurier et Greenway acceptèrent un compromis. La clause 10 du règlement Laurier-Greenway est devenue l'article 258 de l'Acte scolaire. L'article 258 donnait à n'importe quel groupe ethnique la possibilité d'avoir un enseignement bilingue. En d'autres mots, la langue française n'était plus égale à la langue anglaise dans les écoles publiques. Dorénavant, elle devenait une langue seconde parmi bien d'autres.

Encore une fois, en dépit des difficultés encourues, "l'enseignement français devait se continuer, grosso modo, comme auparavant" (Leblanc, 1968: 23). Et, malgré les tentatives d'inculper les écoles françaises, personne ne pouvait prouver qu'elles étaient inefficaces (Wilson, 1967: 243).

#### L'illégalité d'enseigner en français: 1916 à 1945

Le compromis Laurier-Greenway ouvrait les portes à tous les groupes ethniques désireux d'offrir une éducation bilingue. Et c'est ce qui est arrivé au point que les Anglophones ont eu peur que cette situation généralisée ne crée une "Tour de Babel" (Hébert et al. 1979: 1.4). Avec cette "Tour de Babel", le gouvernement s'inquiéta de la qualité de l'anglais enseigné (Gill, 1981).

Suite aux craintes et aux critiques, le gouvernement adopta le 10 mars 1916 la loi Thornton. Cette loi abolit les écoles bilingues. L'anglais devint l'unique langue d'enseignement dans toutes les écoles publiques. Il y avait une exception. Au secondaire, le gouvernement reconnaissait l'enseignement d'une "langue étrangère".

En réaction à la loi Thornton et afin d'assurer une continuité dans l'éducation française au Manitoba, les Franco-manitobains s'étaient organisé l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba (A.E.C.F.M.). L'Association d'Education constituait en quelque sorte un système scolaire français parallèle à celui dont jouissaient les Anglophones (Taillefer, 1979). A cause des efforts de l'Association d'Education, les écoles françaises ont pu continuer d'exister. Leblanc (1968) note trois facteurs qui ont

permis aux écoles d'enseigner et de préserver le français: "le contrôle des commissions scolaires (...) une forte emprise morale sur le personnel enseignant (...) et l'attitude bienveillante et l'indifférence relative des autorités du Ministère de l'éducation" (2).

Même pendant cette période difficile où l'enseignement du français était "en violation de la loi" (Leblanc, 1968: 32) l'éducation donnée dans les écoles en était une de qualité car les "Francophones tenaient fortement à ce que leurs écoles ne soient pas taxées d'infériorité, encore une fois pour éviter toute intervention gouvernementale" (Leblanc, 1968: 48).

### Résumé de la période 1816 à 1945

De 1816 à 1945, l'éducation française a vécu plusieurs difficultés qui auraient pu, dans une situation normale, mettre fin à la poursuite de l'éducation de qualité. Les débuts difficiles de la colonie, le déséquilibre démographique qui a occasionné un changement d'idées politiques, l'abolition du français comme langue d'enseignement ne sont que quelques difficultés sérieuses qu'ont connues les responsables de l'éducation française. Mais au lieu de se décourager, ces responsables ont tenu bon. En mettant sur pied l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba, l'éducation française a continué.

Ce qu'il faut noter c'est que pendant ces cent vingt-neuf années, de 1816 à 1945, l'éducation était de qualité. Les responsables de l'éducation française avaient toujours à l'esprit l'idéal de poursuivre cette excellence en éducation. Soit en remportant des honneurs à Londres, soit en faisant l'envie des Protestants, soit en établissant les fondements pour l'éducation française, Dorge (1973), Leblanc (1968), Taillefer (1979) et Wilson (1967) disent tous que l'enseignement dans les écoles françaises était, malgré tout, de qualité.

## Le paradoxe scolaire: droits et doutes entre 1945 et 1984

### Introduction

Ces trente-neuf années de l'éducation française sont énigmatiques. D'une part, les Francophones regagnent, du point de vue légal, le terrain perdu en 1916 et, de l'autre part, ils mettent en doute la qualité de l'éducation qu'ils reçoivent dans leurs écoles.

Ce paradoxe scolaire ressort comme leitmotiv pendant cette deuxième partie historique. Il traduit deux tendances: le gain progressif des droits scolaires et, par la suite, l'érosion par le doute de ces mêmes droits scolaires.

### Le regain des droits scolaires: 1945 à 1984

En 1947, le Ministère de l'éducation permet l'enseignement du français en septième et huitième années. En 1950, le "Manitoba Textbook Bureau" se met à vendre des livres aux programmes d'étude de la septième à la douzième année. Cinq ans plus tard, les responsables de l'éducation au Manitoba permettent l'enseignement du français à partir de la quatrième année. En 1959, le Ministère fait une distinction entre les cours de français donnés aux Anglophones et ceux donnés aux Francophones. En 1963, les écoles peuvent maintenant enseigner le français à partir de la première année. Deux ans plus tard, la Division scolaire de Saint-Boniface tente une expérience approuvée au préalable par le gouvernement; elle établit une école élémentaire uniquement pour les élèves francophones et ainsi crée, dans une école, une ambiance française. En 1967, l'Assemblée législative vote à l'unanimité le projet de loi 59. Cette loi permet maintenant aux écoles d'utiliser le français comme langue d'enseignement jusqu'à concurrence de 50 pourcent du temps. C'était un progrès inimaginable. Malgré tout, les cours ne pouvaient pas tous se donner en français.

Le gouvernement permettait principalement l'enseignement en français des cours de religion et de sciences humaines.

En 1970, les membres de l'Assemblée législative du Manitoba adoptent à l'unanimité le projet de loi 113. Cette fois-ci, le français et l'anglais sont, en principe, remis sur un pied d'égalité comme langues d'enseignement dans les écoles publiques du Manitoba.

En 1971, le gouvernement fait adopter la loi 71. Cette loi 71 permet une plus grande mobilité aux élèves désireux de suivre un programme d'études français. Par exemple, avant l'adoption de la loi 71, un élève qui se trouvait dans une division scolaire où il n'existait pas de programmation française pouvait sortir de sa division et aller dans une école qui offrait le programme français. Mais, il devait déboursier les coûts que ce choix occasionnait. Cette nouvelle loi 71 permettait à l'élève d'aller suivre une programmation française à l'extérieur de sa division sans être obligé de payer les coûts résiduels et les coûts de transport.

#### Les inquiétudes exprimées envers l'école franco-manitobaine

Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, il y a une baisse d'intérêt porté au français. Leblanc (1968) écrit:

*Avec une situation légale meilleure, on aurait pu s'attendre à une amélioration dans le domaine des faits. Il apparaît que c'est plutôt le contraire qui s'est produit. Parmi les facteurs qui expliqueraient ce phénomène il faut compter l'urbanisation (donc, la désintégration de la structure paroissiale), l'influence dramatique des moyens d'information anglais, la perte du leadership qu'exerçait l'A.E.C.F.M. sur le personnel enseignant, un exode assez considérable de chefs potentiels vers l'est du Canada, et un certain désintéressement du clergé vis-à-vis la cause française (77).*

De plus en plus, certains parents et responsables de la communauté accusent l'école de transition d'être inférieure. Cette critique vient même des leaders reconnus au sein de la

communauté francophone. Taillefer (1979) cite un article paru dans La Liberté et le Patriote pendant les années de la consolidation des petites unités scolaires en de plus grandes unités. Les deux signataires de l'article étaient Patrick Doyle, Président des Commissaires de langue française et, Maurice Gauthier, Président de l'A.E.C.F.M.. Ils écrivaient:

*La population franco-manitobaine doit améliorer son niveau d'éducation si elle veut jouer un rôle significatif dans le développement économique du Manitoba et du Canada (144).*

Une façon d'élever le niveau d'éducation chez les Francophones, selon certains, c'était de consolider les écoles. Certains prétendaient que c'était en consolidant les écoles que la population franco-manitobaine aurait l'occasion de "recevoir une éducation comparable aux Anglophones de la ville" (Taillefer, 1979: 157). Cette consolidation promettait "une éducation que l'on retrouvait en milieu urbain dans les écoles rurales" (Taillefer, 1979: 118).

Par contre, ce n'était pas l'avis de tout le monde. Les inspecteurs d'écoles de l'Association d'Education des Canadiens-Français du Manitoba voyaient ce mouvement vers la grosse école centrale comme l'appât d'assimilation.

Il faut s'imaginer l'effet considérable qu'ont eu les déclarations publiques des leaders de la communauté francophone. Ils semblaient dire que les écoles de transition n'étaient pas viables voire même qu'elles étaient inférieures (Taillefer, 1979).

Le doute était semé. Certains parents se demandaient s'ils devaient envoyer leurs enfants dans une école de transition ou dans une école où les professeurs enseignaient les sciences et les mathématiques en anglais. C'était les premiers temps de l'exploration spatiale et vu ce grand intérêt dans cette nouvelle ère d'exploration, les sciences prenaient considérablement plus d'importance dans les programmes d'études.

Au milieu de cette polémique qui tournait autour de toutes ces nouvelles idées telles que les dangers de la consolidation, certains Francophones croyaient que l'éducation de qualité ne se trouvait peut-être pas dans une école de transition et / ou franco-manitobaine.

Fréchette et al. (1972) offrent sept raisons possibles concernant les réserves des parents à vouloir inscrire leurs enfants dans une école franco-manitobaine. Elles sont, entre autres, l'impression que la qualité du programme français est inférieure au programme anglais; la nécessité d'avoir une très bonne connaissance de l'anglais parce que les "parents francophones ont l'impression qu'un cours totalement français (...) serait un handicap soit pour leurs succès socio-économiques une fois qu'ils seront rendus sur le marché du travail." (5); les programmes d'études en français, car les parents auraient peur que "l'élève qui ne suit pas un cours de français pourrait être plus favorisé que l'élève qui suit un cours de français puisqu'il a plus de temps alloué pour l'enseignement de certaines matières comme, par exemple, les mathématiques ou les sciences." (7); les professeurs car "la plupart des professeurs qui enseignent le français et en français ont fréquenté une école anglaise de formation de maîtres et qu'ils vivent et ils enseignent dans une atmosphère de culture anglaise" (9).

Hébert et al. (1976) font allusion aux mêmes réticences que celles soulevées dans l'étude Fréchette et al. (1972). D'autre part, Hébert et al. (1976) mentionnent certaines attitudes et motivations profondes que fait connaître la population francophone en général. La population francophone exprime la crainte des débouchés futurs pour les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines. Pour les Francophones, "l'éducation en français pourrait limiter la mobilité sociale, géographique ou académique" des enfants inscrits dans un de ces programmes (Hébert et al. 1976: 6).

L'étude d'Hébert et al. (1976) a voulu répondre à ces inquiétudes parentales décrites plus haut. Et, leurs conclusions font voir que "le phénomène du transfert de l'apprentissage est une assurance que, non seulement ces élèves réussiront mieux en Français (sic) mais aussi que leur rendement en Anglais (sic) sera à un niveau égal à celui

d'élèves qui ont un pourcentage moins élevé de français en classe" (151 et 152). Ou encore, "notre recherche indique clairement que les programmes avec un pourcentage de français élevé (e.g. au delà de 71 pourcent) sont les programmes qui ont le plus de chance de mener à un haut degré de bilinguisme chez les élèves franco-manitobains" (150). Finalement, les

*programmes 'mixtes', où les deux langues sont utilisées comme langue d'enseignement mènent le plus souvent à un rendement académique moins élevé en Français (sic); de plus, ils semblent engendrer une confusion linguistique chez un grand nombre d'élèves, confusion qui les pénalise en termes de rendement, non seulement dans les langues mais aussi dans les matières académiques (151).*

D'autres données appuient ces résultats. Dans son étude, Baril (1984) démontre que l'étudiant venant d'une école où le français est enseigné à un fort pourcentage réussit mieux que les autres dans les tests de closure donnés en français et en anglais.

En plus des conclusions d'Hébert et al. (1976) et de Baril (1984), il y a des signes que depuis plus d'une décennie l'éducation française est dynamique. Par exemple, une étude récente (Legal, 1985) fait ressortir la vie énergique et effervescente qui prévaut au Collège universitaire de Saint-Boniface. D'après Legal (1985), le Collège a distinctement diversifié sa programmation et connaît "une expansion remarquable". Et d'après Taillefer<sup>1</sup>, les programmes offerts au Collège universitaire sont des programmes de qualité tant au niveau de la faculté des Arts et Sciences qu'au niveau de la faculté d'Education.

D'après les études déjà citées plus haut et avec la vitalité ressentie au Collège de Saint-Boniface, il serait normal de s'attendre que l'éducation française donnée dans les écoles franco-manitobaines soit acceptée et revendiquée. Mais non. Il y a encore un élément de la population francophone qui s'inquiète toujours de la qualité de l'éducation française.

---

<sup>1</sup> Communication personnelle

### Événements récents

Par exemple, cette inquiétude parentale a ressurgi récemment à Saint-Pierre-Jolys. Là, deux groupes s'affrontent et revendiquent leurs droits devant la Commission scolaire de la Rivière Rouge. Un groupe préconise l'enseignement bilingue selon le modèle de la loi 59. L'autre groupe défend l'école franco-manitobaine.

Le premier groupe, celui qui revendique l'école 50/50, aimerait voir les "cours majeurs" enseignés en anglais. Selon certains membres de ce groupe, il est important que l'on enseigne ces sujets en anglais parce que dans les professions scientifiques c'est l'anglais qui prime (La Liberté, le 19 avril 1985). D'autres membres de ce groupe prétendent que le programme 50/50 est le seul moyen par lequel l'élève deviendra fonctionnellement bilingue. Selon ces membres, trop de français à l'école nuit à la qualité de l'éducation (La Liberté, le 3 mai 1985).

Par contre, le deuxième groupe, celui qui défend l'école franco-manitobaine, dit que l'école 50/50 ne forme pas de bilingues compétents. Et, selon certains membres de ce groupe, accepter l'école 50/50 serait faire marche arrière (La Liberté, le 19 avril 1985).

### Résumé de la période historique: 1945 à 1984

A partir de 1945, deux tendances se développent dans l'éducation française au Manitoba. D'un côté, le statut légal de la langue française et de l'école franco-manitobaine est reconnu. C'est donc un revirement politico-juridique total depuis 1916. Mais, de l'autre côté, en dépit des gains et des développements inimaginables en éducation française, des doutes sérieux quant à la qualité de cette même éducation française se font entendre. Certaines personnes craignent que l'avenir des élèves soit compromis dans une école franco-manitobaine. Certaines personnes redoutent que l'école franco-manitobaine soit un handicap. Par conséquent, un malaise règne dans tout ce qui a trait à l'école franco-



manitobaine quant à sa capacité de bien préparer les élèves à être des membres productifs de la société, des membres capables de gagner leur vie en français et en anglais.

### Conclusions

Ce bref historique de l'éducation française a permis de suivre le thème de la qualité de l'éducation donnée dans les écoles françaises, de transition et / ou franco-manitobaines depuis maintenant près de cent soixante-dix années.

En nous appuyant sur les descriptions historiques, nous avons remarqué que malgré les énormes défis à surmonter pendant les cent vingt-neuf premières années, particulièrement entre 1890 et 1945, les historiens concluent que l'éducation des premiers temps telle que perçue par les Francophones était une éducation de qualité.

Depuis 1945, un certain groupe questionne l'éducation française. Les années 1945 à 1984 sont des années de croissance inédite en éducation française. Le français redevient une langue d'enseignement. L'école franco-manitobaine se voit accorder l'approbation gouvernementale. Mais, malgré tout, l'homogénéité idéologique du passé n'y est plus. L'ère spatiale met les sciences au premier plan dans les décisions éducatives. Et pour certains parents, les sciences s'apprennent mieux en anglais. Par conséquent, puisque les sciences sont mieux apprises en anglais, ces parents croient que l'école franco-manitobaine ne prépare pas aussi bien les élèves pour l'avenir. Alors, certaines personnes responsables se posent de sérieuses questions quant à la qualité de l'enseignement donné dans les écoles de transition et / ou franco-manitobaines.

## Chapitre 3

### Recensement des écrits

#### Introduction

Le recensement des écrits touche le thème de la qualité de l'éducation et les outils nécessaires pour évaluer cette qualité dans l'éducation.

Le recensement des écrits fera ressortir les difficultés qu'un chercheur pourrait éprouver en évaluant la qualité dans l'enseignement. Aussi, le recensement des écrits précisera que selon certains auteurs, l'étude complémentaire visant à vérifier les tendances des finissants est un instrument viable pour juger une éducation de qualité.

#### L'éducation de qualité

Le gouvernement du Manitoba dans son étude Pour une éducation de qualité: guide d'auto-évaluation et de planification à l'usage des écoles, janvier 1986, définit la qualité de l'éducation comme étant une éducation qui

*permet virtuellement à tous les élèves d'atteindre un rendement stimulant et permet à tous les élèves de bénéficier des possibilités offertes par l'école afin qu'ils puissent réaliser leur potentiel au delà du niveau de réussite de base (4).*

Riffel (1986), l'auteur de ce document du gouvernement du Manitoba, ne s'arrête pas à cette définition. Il identifie quatre domaines touchant la qualité.

Il y a d'abord la qualité dans les programmes. Tous les élèves auront une formation sérieuse des éléments de base en lecture et en mathématiques. En plus, les enfants recevront la préparation nécessaire les conduisant à une vie future productive (22). Les

jeunes retireront tout ce dont ils ont besoin en valeurs sociales et en politiques canadiennes pour être en mesure de participer dans la société.

Le deuxième domaine indiqué par Riffel (1986) se situe au niveau de l'instruction. Pour l'auteur, il faut trouver un climat intéressant et positif, un environnement favorisant l'apprentissage, des objectifs clairs et définis et, des éducateurs qui, dans leurs approches pédagogiques, peuvent s'adapter et offrir à tous les élèves ce dont ces derniers ont besoin.

Troisièmement, il y a de la qualité dans l'engagement. La communauté doit être hautement impliquée dans tous les aspects de la vie scolaire.

Le quatrième domaine touche la qualité de l'éducation dans l'évaluation. L'évaluation doit être efficace et bien faite. Les enseignants doivent se servir de toute l'information possible et se baser sur les conclusions des récentes recherches pour arriver à une évaluation juste et équitable.

Les clarifications de Riffel (1986) font bien écho aux thèmes retrouvés chez les différents auteurs qui parlent de l'éducation de qualité.

Certains auteurs prétendent pouvoir obtenir cette qualité de l'éducation par le nombre d'élèves dans une école. Riffel (1979) cite certains auteurs qui veulent des écoles ayant au moins quatre cents élèves. Pour Elseroad (1977), une école devrait pouvoir accueillir au moins mille deux cents élèves. Au tout début de la consolidation des écoles au Manitoba, certains responsables scolaires insistaient que les écoles pré-secondaires aient au moins cent quatre-vingts élèves, que les écoles secondaires en aient au moins trois cent cinquante, qu'il y ait au moins quatre cents élèves dans les écoles de métiers et que les écoles mixtes aient au delà de sept cents élèves (Taillefer, 1979).

D'autres prétendent que le nombre d'élèves n'influence pas la qualité de l'éducation (Beckner et O'Neil, 1980; Hosler dans Huling, 1980; Marshall, 1985). Au contraire, certains disent qu'une école avec moins d'élèves peut offrir une meilleure qualité d'enseignement (Barker et Gump, 1964; Chesterman, 1984; Jess, 1977).

Pour offrir une éducation de qualité, l'école devrait donner des cours individualisés (Chesterman, 1984; Huling, 1980; Riffel, 1979).

Pour certains auteurs, cette qualité d'éducation serait plus élevée si les élèves avaient des occasions variées de s'exprimer soit dans une salle de classe (Huling, 1980), soit dans les différentes activités scolaires ou parascolaires (Barker et Gump, 1964; Chesterman, 1984; Huling, 1980). En plus, l'école qui aurait un climat scolaire positif et agréable favoriserait un meilleur apprentissage (Fox, s.d.; Hoy et Miskel, 1982; Owens, 1981).

Il y a aussi l'appui de la communauté. Certaines personnes pensent que plus une communauté, avec ses parents, ses élèves et ses enseignants, est favorable et positive envers l'éducation, plus le rendement est élevé (Benson dans McMahon et Geske, 1982; Riffel, 1979; Skenes et Carlyle, 1979).

Il y a aussi bien d'autres facteurs à considérer. Par exemple, certains prétendent que la qualité s'accroît avec l'augmentation de services professionnels et éducatifs tels qu'une bonne bibliothèque et l'enseignement de la musique et des beaux arts (Elseroad, 1977). Cette idée est disputée par Barker et Gump (1964).

Jess (1977) a résumé ce que les auteurs qui ont écrit au sujet de la qualité de l'éducation considèrent en être les indices. Il a divisé leurs idées en six différents points:

- 1) *le pourcentage élevé d'élèves qui restent pour terminer leurs études;*
- 2) *le nombre de finissants qui sont capables de réussir des études postsecondaires et / ou de pouvoir bien gagner leur vie;*
- 3) *l'école qui est en mesure de connaître ce que font les finissants pour pouvoir les évaluer;*
- 4) *l'école qui encourage fortement la participation active des élèves dans toutes les activités parascolaires pour développer leurs talents et leurs intérêts;*
- 5) *l'école dont les professeurs, les parents et les élèves sont satisfaits; et,*

6) *l'école ayant un programme éducatif dont les élèves sont fiers et que les parents veulent appuyer (121).*

Selon Burkhead (1964) la qualité de l'éducation se divise en deux catégories principales: d'un côté, les appuis entourant la qualité ("Quality Surrogates") et, de l'autre côté, les appuis entourant la quantité ("Quantity Surrogates"). Dans la première catégorie, Burkhead (1964) place:

- 1) *la satisfaction du client;*
- 2) *la qualité de l'enseignement;*
- 3) *le programme d'étude;*
- 4) *la pédagogie employée dans les salles de classe; et,*
- 5) *la qualité des enseignants eux-mêmes.*

Dans la deuxième partie, Burkhead (1964) inclut:

- 1) *le nombre de finissants qui complètent leurs études;*
- 2) *le pourcentage de déperdition;*
- 3) *le nombre de cours offerts par rapport au personnel; et,*
- 4) *l'augmentation du coût total (40 et 41).*

## Résumé

Une éducation de qualité comprend tellement de différents aspects qu'il est difficile de cerner quel élément joue le rôle clef. Est-ce le climat scolaire? Le personnel? Le bâtiment? Tous ces aspects sont importants. Donc, pour avoir une éducation de qualité, il faut réussir à conjuguer tous ces aspects en un tout cohérent de façon à assurer le développement social, moral et physique de l'élève.

## L'évaluation d'une éducation de qualité

### Introduction

Plusieurs facteurs influencent la qualité de l'enseignement. Voilà pourquoi il est important pour un chercheur de prendre toutes les différentes possibilités en considération avant de porter un jugement de valeur.

Dans cette partie du chapitre, nous allons faire part des différentes idées touchant l'évaluation. Nous allons conclure que l'étude complémentaire donne une bonne vue d'ensemble de l'éducation de qualité.

### L'évaluation

Puisqu'il y a différents facteurs à considérer tels que la pédagogie employée, la qualité des enseignants et le programme d'étude avant de qualifier un programme ou une école, comment le chercheur arrive-t-il à évaluer la qualité du programme ou de l'école? Il pourrait bien se trouver différentes méthodes d'évaluation. Par exemple, si un chercheur voulait mesurer le climat scolaire il pourrait se servir du "Organizational Climate Description Questionnaire" (OCDQ) développé par Halpin (1967). Cohn (1982) élabore différentes formules complexes pour mesurer les produits finals à court terme. D'après House (1973) il est possible d'évaluer les écoles publiques en se servant de multiples critères. Par contre, selon House (1973) plusieurs de ces mêmes critères utilisés se contredisent. D'ailleurs, il affirme qu'aucune évaluation ne saurait transmettre un portrait absolument fidèle à la réalité parce qu'il y a toujours soit un critère d'omis, soit un échantillon mal placé, soit encore un mauvais usage d'une statistique (330 et 331). Ces idées sont appuyées par Ebel (1966).

Burkhead (1964) prétend qu'il n'y a pas de méthodes simples d'évaluation en éducation. Et à cause de cette difficulté, c'est dans le domaine de l'éducation, plus que dans les autres domaines, que l'évaluation se fait souvent en tirant dans le noir (40 et 41).

House (1973) dit que le chercheur commence son évaluation avec des idées préconçues. L'évaluation devient donc un procédé motivé. Et, alors, les résultats obtenus sont interprétés selon les penchants du chercheur (3).

Mais alors comment évaluer la qualité d'éducation qui est donnée dans les écoles publiques? Selon Jess (s.d.) si un chercheur voulait vraiment évaluer la qualité en éducation, il analyserait les finissants et les fruits de leurs études (12).

Jess (s.d.) n'est pas le seul à préconiser ce genre d'évaluation. Plusieurs autres auteurs (Bettis et Hyder, 1978; Crim et Ross, (1976); Finn, 1977; Geske, 1983; Levin, 1984; McKinney et Oglesby, (1971); Nelson, (1964); Skenes et Carlyle, 1979) abondent dans la même direction. Ils avancent l'idée que les intéressés à l'évaluation devraient mesurer la qualité d'éducation d'après le produit final. Nelson (1964) est plus catégorique. Selon lui, les finissants sont peut-être le facteur le plus significatif trop souvent oublié (111).

Mais que veut dire le terme "produit final"? Et pourquoi est-ce que la qualité d'éducation donnée dans une école est mieux évaluée d'après le produit final?

Jess (1977) avait donné six idées principales qu'il avait retenues après avoir fait une étude approfondie sur la question de l'éducation de qualité. La deuxième idée qu'il avait retenue était celle qui disait qu'une éducation est de qualité lorsque "les finissants sont capables de réussir des études postsecondaires et / ou de pouvoir bien gagner leur vie". Ceci veut dire qu'une école où les finissants réussissent dans les études postsecondaires et / ou sur le marché du travail a réussi à donner une éducation de qualité. C'est ce qu'expriment également Skenes et Carlyle (1979). L'école aura à ce moment là bien rempli son rôle social. L'école est là pour préparer les élèves à être des membres productifs de la société (Lewis, 1983; Marshall, 1985; Riffel, 1986).

Doyle et Levine (1985) écrivent que, du côté pratique, l'école doit préparer les finissants à prendre leur place dans la société. Sinon, l'école a mal servi sa clientèle (118). Levin (1984) renchérit et dit que l'école se justifie, en grande partie, d'après ce que feront les finissants (1). Et, toujours selon Levin (1984), l'école devrait pouvoir démontrer qu'elle a eu une influence positive sur les élèves qui l'ont fréquentée (1). Par conséquent, le produit final pourra dévoiler les écoles qui préparent bien les élèves à être de bons citoyens productifs. D'ailleurs, Jess (s.d.) cite le "Governor's Educational Advisory Committee" pour l'Etat de l'Iowa qui déclare:

*the increasing demand for accountability for all levels of education is not going to be a passing phenomena. This requirement will place additional responsibility for expanded research and evaluation procedures directly on all educational institutions. Output measurements are going to be more important than input criteria and effective methodology for analysing the quality of the educational product must be developed (11).*

### Conclusions

Les mesures et les critères d'évaluation sont nombreux et variés. Conséquemment, certains auteurs avouent que l'évaluation scolaire est une évaluation équivoque. D'autres auteurs préconisent l'évaluation de l'éducation d'après le produit final, c'est-à-dire, d'après les finissants. Et alors, le chercheur pourra déterminer s'il y a eu une éducation de qualité. Pourquoi? Parce qu'un des objectifs de l'école publique est de préparer les élèves à être des membres productifs de la société. Par conséquent, l'évaluation du produit final permettra au chercheur intéressé de déterminer si les finissants ont reçu une éducation de qualité.



## Les études complémentaires

### Introduction

Les chercheurs qui ont déjà évalué la qualité de l'éducation d'après le produit final se sont servi de l'étude complémentaire. Ce genre d'étude permet de découvrir ce qui est arrivé aux finissants une fois sortis de l'école.

### Une ancienne idée redécouverte

Une étude complémentaire n'est pas une idée nouvelle. Ce genre d'évaluation existe déjà depuis plus de quarante années. Mais, aujourd'hui, elle devient de plus en plus populaire. D'après Krucek (1975), ce regain de popularité est directement lié au besoin ressenti chez les responsables scolaires de rendre compte des actions poursuivies.

D'après Levin (1984), une étude complémentaire est un moyen pour découvrir ce qui est arrivé aux élèves une fois qu'ils ont terminé leurs études. Selon Levin (1984), ce genre d'étude permet de juger l'efficacité des programmes scolaires.

Smedley et Olson (1975) donnent les différents objectifs possibles liés à ce type de recherche. Une étude complémentaire peut permettre aux divisions scolaires d'évaluer leurs programmes scolaires. Elle peut fournir de l'information pertinente sur l'état de l'emploi et du chômage du pays et en même temps décrire l'état de santé de l'éducation. Elle permet également de vérifier jusqu'à quel point les écoles préparent les élèves à prendre leur place dans le monde des affaires, sur le marché du travail et dans la société en général. Elle peut donner l'occasion aux finissants d'expliquer leurs expériences scolaires. Et finalement, une étude complémentaire peut élaborer le procédé par lequel passent les élèves pour se choisir un emploi.

McKinney et Oglesby (1971) disent qu'une étude complémentaire devrait obtenir toute l'information pertinente qui déterminera jusqu'à quel point sont réalisés les objectifs pédagogiques (6). Selon ces mêmes auteurs, de telles études peuvent agir aussi comme des agents de changement. Elles permettent de comparer des programmes pour ensuite les développer, les modifier ou encore les laisser tomber.

L'étude complémentaire, selon McKinney et Oglesby (1971), est un genre de recherche des plus importants et disponibles pour évaluer les résultats du système scolaire (30). Preston (1973) ajoute que, suivre les succès et les échecs des finissants, est la meilleure façon de vérifier la force et la faiblesse d'un programme éducatif et en même temps, d'identifier d'autres besoins pédagogiques aptes à enrichir le programme offert (3). Crim et Ross (1976) déclarent :

*It is vital that educational planners examine carefully the basic relationship of school programs to the needs of all individuals for occupational and life preparation and to the preparation which school should and can provide. The focus of most evaluative studies should be on the product or the outcomes of the educational system. (...) Follow-up studies of graduates are vital components of program and institutional evaluation (8).*

Et, finalement, Krucek (1975) n'hésite pas à déclarer à son tour que l'étude complémentaire a sa place dans la recherche et l'évaluation (5).

#### Différents usages déjà faits avec l'étude complémentaire

Depuis déjà longtemps, ce genre d'étude est utilisé par les différents ministères d'éducation. En Floride, par exemple, dans le comté de Sarasota, l'étude complémentaire est obligatoire depuis 1975. Dans son étude faite pour ce même comté, Preston (1973) évaluait les écoles professionnelles pour aider les autorités à améliorer les cours offerts. Le Texas aussi s'en sert régulièrement. Lewis (1976) a fait une étude qui ressemble à celle de

Preston (1973). Finn (1977) dit que les études complémentaires sont maintenant obligatoires dans certains Etats américains (2). Riccobono et Levinsohn (1981) font état d'une étude effectuée à la grandeur des Etats-Unis. Ces derniers voulaient étudier et évaluer la politique américaine vis-à-vis la transition des élèves de leur vie à l'école à leur vie dans la société.

Au Canada, il y a au moins deux provinces qui ont réalisé des études complémentaires. Le Manitoba a commandité une étude afin de vérifier si les désirs des élèves au secondaire sont par la suite réalisés (Russell, 1980). L'Ontario a demandé à Anisef et al. (1980) d'étudier les élèves de la douzième afin de vérifier le lien qu'il y avait entre le niveau de la scolarité et le succès dans le monde du travail.

Plusieurs autres auteurs ont fait des études complémentaires indépendantes. Ces études sont primordialement faites avec l'intention d'évaluer les programmes en vigueur et, le cas échéant, de les modifier ou de les éliminer (Bettis et Hyder, 1978; Crim et Ross, 1976; Harris et al. 1972; Levin, 1984; Righthand, 1977; Sprumont, 1977).

### Les faiblesses de l'étude complémentaire

Smedley et Olson (1975) mettent en garde tous les intéressés à l'étude complémentaire:

*Do the data collected in graduate follow-up studies ever provide the information necessary to give unbiased answers to the questions asked? We think the best answer to that question is generally 'no', but that it is possible to design studies which provide more useable information than others (2).*

Pour Smedley et Olson (1975), une étude complémentaire comporte certains dangers que le chercheur doit connaître avant de s'en servir. D'abord, une étude complémentaire analyse des finissants qui sont sortis du système scolaire déjà depuis plus d'une année.

Alors, toute l'information recueillie relate des expériences vécues dans le passé. C'est un phénomène appelé ex post facto. Ce facteur du ex post facto peut mettre en jeu la véracité des renseignements à étudier. A cause du laps de temps plus ou moins prolongé, les expériences que les finissants exposent peuvent possiblement être embrouillées. Alors, la population étudiée aurait peut-être tendance à confondre les causes et les effets des événements. Cette confusion se produirait tout simplement parce que les anciens élèves mélangeraient l'ordre chronologique des événements et par conséquent ne distingueraient pas clairement les causes et les effets. Ce deuxième facteur s'appelle le post hoc fallacy. En plus, Smedley et Olson (1975) mettent en doute plusieurs études du type complémentaire à cause du faible pourcentage de réponses retournées. Ils avancent l'idée confirmée dans Harris et Simpson (1972) que les personnes couronnées de succès sont plus aptes à retourner les questionnaires.

Les soucis dont discutent Smedley et Olson (1975) sont confirmés par de nombreuses recherches. En effet, les pourcentages obtenus dans les études consultées varient entre moins 30,0 pourcent jusqu'à 82,0 pourcent. Finn (1977) obtient un pourcentage de retours inférieur à 30,0 pourcent. Righthand (1977) obtient 48,7 pourcent de réponses; Harris et Simpson (1972) obtiennent 78,0 pourcent et 82,0 pourcent dans les recherches faites en 1970 et 1971 respectivement; Russell (1980) obtient 60,0 pourcent et Anisef et al. (1980) obtiennent un pourcentage de 60,0 pourcent.

#### Le pourcentage nécessaire pour avoir une bonne étude complémentaire

Plus le pourcentage est élevé, plus la recherche est digne de foi. Bien qu'un taux de réponses de 100 pourcent paraisse irréalisable, Krucek (1975) trouve qu'un chercheur devrait s'efforcer à réaliser un taux de réponses supérieur à 60,0 pourcent (5). Un pourcentage inférieur à 60,0 pourcent risque de biaiser les conclusions puisqu'un fort pourcentage de la population étudiée n'est pas représenté. D'ailleurs, tel qu'indiqué plus haut,

certain auteurs prétendent que les personnes couronnées de succès répondent plus à ce genre de recherche. Les chercheurs courent donc le risque, avec un faible pourcentage de répondants, d'avoir beaucoup de ces derniers de la même couche sociale (Call et Spenner, 1982; Harris et Simpson, 1972; Smedley et Olson, 1975).

### Techniques pour améliorer l'étude complémentaire

Smedley et Olson (1975) donnent différentes techniques pour améliorer et augmenter le pourcentage des réponses reçues. Ils ne sont pas les seuls à donner ces genres de conseils. Ces conseils sont avancés également par Call et Spenner (1982), Harris et Simpson (1972) et McKinney et Oglesby (1971).

Smedley et Olson (1975) disent qu'il faudrait talonner les non-répondants après leur avoir envoyé les questionnaires. Une fois qu'un questionnaire est envoyé, il faudrait faire suite avec une carte ou une lettre rappelant aux personnes étudiées de le compléter et de le remettre. Une autre technique serait d'envoyer les questionnaires dans des enveloppes recommandées afin de connaître qui a reçu et qui n'a pas reçu les questionnaires. La quatrième technique dont parlent Smedley et Olson (1975) est de téléphoner aux non-répondants pour les encourager à répondre.

### Statut socio-économique

Une éducation de qualité, selon la définition donnée dans la définition des termes, était une éducation avec laquelle le produit final était bien préparé et prêt à poursuivre avec succès des études postsecondaires et / ou était en mesure de bien gagner sa vie. Et, toujours selon la définition des termes, une personne gagnait bien sa vie si elle se classait dans les + 30,00 selon l'échelle socio-économique de Blisshen et McRoberts (1976). Puisque le niveau socio-économique est un des critères d'évaluation servant à vérifier la qualité

d'éducation dans les écoles secondaires franco-manitobaines, il est bon de résumer l'essentiel de l'échelle socio-économique de Blishen (1967).

En 1958, Blishen (1967) a développé une échelle pour mesurer le niveau socio-économique des Canadiens. Pour réaliser son échelle socio-économique, Blishen (1967) a développé une formule et l'a appliquée aux trois cent quarante-trois occupations décrites dans le recensement canadien de 1951. Pour son échelle, Blishen (1967) s'était servi de deux facteurs déterminants: l'éducation et le salaire.

Dix ans plus tard, en 1968, Blishen et McRoberts (1976) ont révisé l'échelle socio-économique. Cependant, cette fois, en plus de se servir de l'éducation et du salaire comme les deux facteurs déterminants, Blishen et McRoberts (1976) se sont aussi servi du degré de prestige émanant d'un emploi. Pour ce troisième facteur, Blishen et McRoberts (1976) s'étaient inspirés du travail de Pineo et Porter (1967). Alors, la nouvelle échelle socio-économique prenait les trois cent vingt occupations décrites dans le recensement canadien de 1961 et ajoutait les quatre-vingt-huit occupations de Pineo et Porter (1967).

En 1976, Blishen et McRoberts (1976) ont encore révisé l'échelle socio-économique. Ils se sont servi des mêmes trois facteurs dont ils s'étaient servi en 1968 mais cette échelle révisée était appliquée aux cinq cents occupations du recensement canadien de 1971.

Cependant, les échelles de Blishen et McRoberts (1976) ne s'appliquaient qu'à la population masculine. Blishen et McRoberts (1976) s'appuyaient sur la thèse alors acceptée que l'homme était le seul gagne-pain de la famille. Par contre, en 1978, Blishen et Carroll (1978) ont créé une échelle socio-économique qui s'appliquait aux femmes qui étaient sur le marché du travail.

Il faut souligner que les échelles socio-économiques de Blishen et McRoberts (1976) et de Blishen et Carroll (1978) ne s'appliquent qu'aux personnes qui sont sur le marché du travail. Elles ne peuvent être appliquées aux personnes restant à la maison, aux étudiants et aux chômeurs.

## Conclusions

D'après certains auteurs, l'étude complémentaire est le meilleur moyen d'évaluer l'éducation de qualité. L'étude complémentaire est un instrument de mesure qui permet de découvrir ce qui est arrivé aux finissants une fois leurs études secondaires terminées. Généralement, ce genre d'étude est efficace pour déterminer si un programme remplit bien ses objectifs.

D'autres chercheurs utilisent cette technique non seulement pour les cours professionnels mais aussi pour tous les autres différents programmes. Certains chercheurs veulent tout simplement vérifier l'éducation de qualité en étudiant le produit final.

Ce genre d'étude pose certaines difficultés possibles: le faible taux de répondants qui retournent les questionnaires, et les facteurs ex post facto et post hoc fallacy.

Somme toute, cependant, la majorité des auteurs consultés sont d'avis que l'étude complémentaire peint un portrait plus clair du produit final. Par conséquent, ce genre de recherche est un outil valable.

## Chapitre 4

### Méthodologie

#### Introduction

L'objectif de ce chapitre est de décrire la méthode qui sera utilisée pour mener à bien l'étude complémentaire visant à vérifier le succès postsecondaire des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14.

Nous allons peser le pour et le contre des trois différentes méthodes disponibles pour ce genre de recherche pour nous arrêter sur la méthode que nous avons retenue: le questionnaire envoyé par la poste. Finalement, nous allons décrire la méthode de travail.

#### Trois méthodes d'effectuer une étude complémentaire

Il y a trois méthodes à la disposition du chercheur intéressé à faire une étude complémentaire: l'entretien téléphonique, l'entrevue et la poste.

Questionner les répondants par téléphone permet au chercheur d'obtenir un taux élevé de participation (Sheldon, 1977; Clarridge et al. 1976). Par contre, le coût est élevé (Call et Spenner, 1982), le chercheur court le risque d'interviewer plus de femmes que d'hommes et le risque est plus grand que les répondants deviennent plus vite frustrés (Smedley et Olson, 1975).

Certains auteurs prétendent que l'entrevue ou le tête à tête est la meilleure méthode et qu'elle donne de meilleurs résultats (Smedley et Olson, 1975; Call et Spenner, 1982). Par contre, l'entrevue occasionne des déplacements onéreux et dispendieux. Cette méthode prend beaucoup de temps et les modifications d'agenda sont plus que communes.



La troisième méthode, le questionnaire envoyé par la poste, est la méthode la plus souvent utilisée (Lewis, 1976). Le chercheur peut rejoindre plus de répondants, les dépenses sont modiques et les répondants peuvent être plus honnêtes. Par contre, le chercheur risque d'avoir un taux de réponses inférieur à 60,0 pourcent.

### Méthodologie

Nous avons envoyé le questionnaire par la poste. C'est la méthode la plus souvent utilisée. Elle rejoint le plus grand nombre de participants (Lewis, 1976). En plus, le coût est modique.

### Lettres de permission

L'objectif de la recherche est de vérifier les tendances des finissants depuis 1981. Par conséquent, il était nécessaire d'avoir les noms, les adresses et les numéros de téléphone des anciens élèves. C'est pour cette raison que le 22 avril 1986, nous avons envoyé une lettre au directeur général lui demandant la permission d'avoir accès aux dossiers des anciens élèves pour repérer ces renseignements (Voir annexe 1).

Deux jours plus tard, le 24 avril, le directeur général répondait et nous accordait l'accès à ces documents (Voir annexe 2).

### Les sujets

Tous les sujets étudiés sont des diplômés de deux écoles: l'Ecole secondaire La Broquerie et l'Ecole Pointe-des-Chênes. Le nombre de finissants sortis de ces deux écoles

est réparti au Tableau I.

Tableau I  
Nombre de finissants de 1981 à 1985

Année	ESL	PDC	Total
1981	12	10	22
1982	9	18	27
1983	15	9	24
1984	13	19	32
1985	10	22	32
Total	59	78	137

Comme le Tableau I l'indique, l'Ecole secondaire La Broquerie (ESL) a produit cinquante-neuf finissants; l'Ecole Pointe-des-Chênes (PDC) en a produit soixante-dix-huit. Au total, il y a donc cent trente-sept élèves de la Seine qui ont obtenu leurs diplômes de fin d'études secondaires de 1981 à 1985.

Cependant, quatre des cent trente-sept finissants ont dû être écartés de l'étude parce qu'ils n'avaient pas complété toutes les trois années de leur secondaire dans une école franco-manitobaine de la Seine. Ces quatre finissants et l'année de leur remise des

diplômes figurent au Tableau II.

Tableau II  
Nombre de finissants mis à l'écart

Année	Total	Ecarté	Retenu	Ecoles
1981	12	0	12	ESL
	10	0	10	PDC
1982	9	0	9	ESL
	18	1	17	PDC
1983	15	2	13	ESL
	9	0	9	PDC
1984	13	1	12	ESL
	19	0	19	PDC
1985	10	0	10	ESL
	22	0	22	PDC
Total	137	4	133	

Le nombre total des finissants (Total) est toujours cent trente-sept. Par contre, les quatre élèves écartés figurent dans la deuxième colonne (Ecarté). Il y en a eu trois d'écartés de l'Ecole secondaire La Broquerie (ESL) dont deux en 1983 et un en 1984; un a été écarté de l'Ecole Pointe-des-Chênes en 1982. Par conséquent, le nombre de finissants retenus passent de cent trente-sept à cent trente-trois (Retenu).

### Noms, adresses et numéros de téléphone

Les noms, les adresses et les numéros de téléphone des parents des finissants ont été obtenus d'après la liste fournie par les deux écoles. Avec cette information, nous avons téléphoné à tous les parents pour vérifier l'adresse des finissants où le questionnaire pouvait être posté.

### Le questionnaire

Le questionnaire utilisé (Voir annexe 3) s'inspire principalement de celui utilisé par Anisef et al. (1980). Nous avons également consulté Harris (1972), Ruest (1987) et Russell (1980).

### La vérification du questionnaire

Il fallait s'assurer que le questionnaire était compréhensible et facile à répondre. Pour le vérifier, quatorze anciens élèves l'ont répondu et l'ont critiqué. Ces quatorze anciens élèves représentent 10,5 pourcent de la population cible.

### L'envoi du questionnaire

La méthode employée pour faire la recherche auprès des finissants était celle proposée par McKinney et Oglesby (1971).

Selon ces auteurs, il est important dès le début de sensibiliser les sujets à l'étude qui les implique. Ce premier contact s'établit par une lettre de présentation. Alors, le 11 juillet 1986, la première lettre de présentation était postée à tous les anciens élèves devant faire

partie de l'étude (Voir annexe 4) les mettant ainsi au courant du projet de recherche dans lequel ils étaient impliqués.

Le deuxième contact selon McKinney et Oglesby (1971) se fait en postant le questionnaire. Cet envoi du questionnaire devrait se faire une semaine après le premier contact. Le 18 juillet 1986, le premier contact étant établi, nous avons envoyé le questionnaire accompagné d'une lettre de directives et d'une enveloppe affranchie (Voir annexe 5).

Peu après, selon McKinney et Oglesby (1971), le chercheur envoie une deuxième lettre. C'est une lettre de remerciements qui encourage la population visée à compléter le questionnaire si elle ne l'a pas encore fait. C'est alors le 29 juillet, soit onze jours après l'envoi du questionnaire, que la lettre a été envoyée (Voir annexe 6).

Le deuxième envoi des questionnaires est la prochaine étape suggérée par McKinney et Oglesby (1971). Ce deuxième envoi devrait se faire une semaine après la première lettre de remerciements. Le 8 août, dix jours après la première lettre de remerciements, le deuxième envoi des questionnaires était posté (Voir annexe 7).

En dernier lieu, McKinney et Oglesby (1971) suggèrent d'envoyer une deuxième lettre de remerciements tout en encourageant ceux qui n'ont pas encore répondu de le faire sans plus tarder. Donc, dix jours plus tard, le 18 août, la deuxième lettre de remerciements était à la poste (Voir annexe 8).

Nous avons suivi les cinq étapes telles que suggérées par McKinney et Oglesby (1971). Cependant, le cadre de McKinney et Oglesby (1971) a été élargi pour y inclure une suggestion de Smedley et Olson (1975). Ces derniers avaient suggéré de téléphoner aux non-répondants pour les encourager à répondre.

Bien qu'il soit vrai que les appels téléphoniques ont encouragé un certain nombre de finissants à compléter le questionnaire, un autre trois finissants avaient besoin d'être encouragés autrement soit par des visites à domicile. Alors, grâce à des visites rendues à domicile, ces trois anciens élèves ont bien voulu remplir le questionnaire et le remettre.

A cause de cet élargissement du cadre de McKinney et Oglesby (1971), le taux de participation a augmenté de 12,8 pourcent. Cette information fait l'objet du Tableau III.

Tableau III  
Nombre de finissants rejoints par des appels téléphoniques et  
par des visites à domiciles

Méthode	ESL			PDC		
	Total	Accepté	Refusé	Total	Accepté	Refusé
Visites à domicile	3	3	0	0	0	0
Téléphone	5	4	1	16	9	7
Total	8	7	1	16	9	7

Il y a eu vingt-quatre finissants contactés dont vingt et un par des appels téléphoniques et trois par des visites à domicile. De ces vingt-quatre finissants, seize ont accepté de répondre (Accepté) et huit ont refusé de répondre (Refusé).

Les chiffres du Tableau IV représentent le pourcentage de finissants qui ont répondu à l'étude complémentaire. Le taux de participation s'élève à 93,0 pourcent.

Tableau IV  
Pourcentage du taux de participation

	ESL	PDC	Total
Nombre de finissants possibles	56	77	133
Nombre de réponses reçues	54	69	123
Pourcentage de réponses	96,4	89,6	93,0

### La durée de l'envoi

La recherche a duré cinquante-deux jours depuis la première lettre envoyée le 11 juillet 1986 jusqu'au 2 septembre 1986, la date établie comme étant le dernier jour où les retours des questionnaires étaient acceptés.

### Les analyses

Afin de pouvoir faire une analyse descriptive, nous nous sommes servi du logiciel Quest.. Ce logiciel, conçu au Centre informatique du Collège universitaire de Saint-Boniface, permet de préparer et de réaliser un questionnaire en vue d'utiliser le logiciel S.A.S. (Statistical Analysis System). Le logiciel S.A.S. nous a permis par la suite, de réaliser les analyses descriptives.

### Résumé

C'est par la poste que l'étude complémentaire visant à vérifier les tendances futures des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 a été faite. D'ailleurs, c'est la méthode la plus souvent utilisée pour ce genre de recherche (Lewis, 1976).

Nous avons suivi les procédures suggérées par McKinney et Oglesby (1971). Cependant, elles ont été élargies. Nous avons téléphoné à dix-neuf non-répondants selon les conseils de Smedley et Olson (1975). Et, en plus des appels téléphoniques, nous sommes allés rendre visite à trois non-répondants pour les encourager à compléter le questionnaire.

Il y a eu 93,0 pourcent de finissants qui ont répondu à l'étude complémentaire. Ce pourcentage est 33,0 pourcent de plus que le 60,0 pourcent dont une recherche a besoin pour être crédible (Krucek, 1975).



## Chapitre 5

### Résultats

#### Introduction

Ce chapitre présente les analyses des réponses reçues du questionnaire envoyé aux finissants de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14.

Les résultats des analyses serviront à décrire la population étudiée et les réponses aux questions posées à l'intérieur de cette étude.

#### Description de la population

##### Le nombre de répondants

La répartition de tous les finissants est illustrée au Tableau V.

Tableau V

##### Nombre de finissants étudiés

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
PDC	69	56,1	69	56,1
ESL	54	43,9	123	100,0

Il y avait cent vingt-trois anciens élèves qui ont répondu à l'étude complémentaire. De ces cent vingt-trois, soixante-neuf venaient de l'Ecole Pointe-des-Chênes (PDC) et cinquante-quatre de l'Ecole secondaire La Broquerie (ESL).

Le sexe des répondants

Le Tableau VI présente le nombre de filles et de garçons qui figurent dans les analyses.

Tableau VI

Sexe des répondants

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Féminin	70	56,9	70	56,9
Masculin	53	43,1	123	100,0

Des cent vingt-trois élèves, soixante-dix sont des filles tandis que cinquante-trois sont des garçons. Il y a donc 13,8 pourcent plus de filles représentées que de garçons.

L'âge des finissants

Les âges des finissants apparaissent au Tableau VII.

Tableau VII

Age des finissants

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
18	6	4,9	6	4,9
19	26	21,1	32	26,0
20	24	19,5	56	45,5
21	28	22,8	84	68,3
22	21	17,1	105	85,4
23	15	12,2	120	97,6
24	3	2,4	123	100,0

Bien qu'il y ait sept différents groupes d'âge représentés, de 18 à 24 ans, la très grande majorité, soit 80,5 pourcent, a entre 19 et 22 ans.

### La langue maternelle

Pour ce qui est de la langue maternelle des finissants, le Tableau VIII en dresse le bilan.

Tableau VIII  
Langue maternelle

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Français	109	88,6	109	88,6
Anglais	4	3,3	113	91,9
Franç./ Angl.	10	8,1	123	100,0

D'après le Tableau VIII, cent neuf des cent vingt-trois répondants rapportent que le français est la langue de communication la plus souvent utilisée à la maison. Ceci représente 88,6 pourcent de tous les finissants. Il n'y a que quatre anciens élèves qui ont dit utiliser l'anglais à la maison. Les dix autres ont répondu se servir aussi bien de l'anglais que du français.

Les programmes d'études suivis au secondaire

En ce qui a trait aux programmes d'études suivis au secondaire, le Tableau IX révèle que cent huit élèves étaient inscrits dans les cours académiques.

Tableau IX  
Programmes d'études des finissants

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Académique	108	87,8	108	87,8
Général	10	8,1	118	95,9
"CVE"*	4	3,3	122	99,2
Commercial	1	0,8	123	100,0

\* "Commercial Vocational Entrance"

Bien que le programme académique attire 87,8 pourcent de la population estudiantine, il y a quand même dix ou 8,1 pourcent des élèves qui ont suivi les cours généraux. Il y a aussi quatre élèves dans le cours "CVE" et un dans le cours commercial.

### La moyenne des finissants

Par rapport à la moyenne obtenue au secondaire, le Tableau X en dresse le bilan. Ce qui ressort de ce bilan, c'est la forte concentration d'élèves qui obtiennent un C+ (65% - 69%) ou mieux. Il y a 85,4 pourcent de tous les répondants qui se retrouvent dans cette catégorie.

Tableau X

#### Moyenne obtenue au secondaire

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
90% - 100%	3	2,4	3	2,4
80% - 89%	36	29,3	39	31,7
75% - 79%	22	17,9	61	49,6
70% - 74%	22	17,9	83	67,5
65% - 69%	22	17,9	105	85,4
60% - 64%	12	9,8	117	95,2
55% - 59%	5	4,0	122	99,2
50% - 54%	1	0,8	123	100,0

Selon l'échelle des pourcentages, le plus gros groupe d'élèves obtiennent un A (80% - 89%). En effet, trente-six anciens élèves, ou 29,3 pourcent de tous les répondants, ont répondu avoir reçu cette note comme moyenne d'études secondaires.

Cependant, il n'y a que trois élèves qui ont réussi à décrocher un A+ (90% - 100%). A l'autre extrémité de l'échelle, il y a seulement un élève avec un D (50% - 54%).

L'année de l'obtention du diplôme

Le nombre de finissants et l'année de la remise des diplômes apparaissent au Tableau XI.

Tableau XI  
Année de l'obtention du diplôme

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
1981	21	17,1	21	17,1
1982	24	19,5	45	36,6
1983	21	17,1	66	53,7
1984	28	22,7	94	76,4
1985	29	23,6	123	100,0

D'après ces données, il n'y a qu'un écart de 6,5 pourcent entre le nombre de finissants de 1985 et le nombre de finissants de 1983 et de 1981 inclusivement qui ont répondu au questionnaire. Alors, d'après le Tableau XI, la représentation des répondants est relativement bien répartie tout au long des années étudiées.

Résumé

Les analyses présentées dans cette première partie du chapitre permettent de décrire plus précisément la clientèle analysée.

Il y a cent vingt-trois finissants qui ont répondu au questionnaire. De ces cent vingt-trois, soixante-neuf venaient de l'École Pointe-des-Chênes et cinquante-quatre de l'École secondaire La Broquerie.

De ces cent vingt-trois finissants, soixante-dix étaient des filles tandis que cinquante-trois étaient des garçons.

La grande majorité des anciens élèves ont entre 19 et 22 ans. Et, 88,6 pourcent de ces derniers disent parler français à la maison.

La plupart des diplômés ont suivi les cours académiques. Leur moyenne cumulative de leurs études secondaires était entre le C+ et le A.

Le nombre de finissants de 1981 à 1985 inclusivement qui ont répondu au questionnaire est relativement bien réparti. Il n'y a pas vraiment une année où il y a une sur-représentation de répondants.

### Description des réponses aux questions posées à l'intérieur de l'étude

#### Question no 1

"Quel pourcentage des finissants de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 poursuivent des études postsecondaires?"

Le nombre de finissants qui ont poursuivi des études postsecondaires est illustré au Tableau XII.

Tableau XII

#### Nombre de finissants qui ont poursuivi des études postsecondaires

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Oui	72	58,5	72	58,5
Non	51	41,5	123	100,0

Le Tableau XII indique que 58,5 pourcent des finissants ont dit avoir poursuivi des études postsecondaires. Ces 58,5 pourcent représentent soixante-douze anciens élèves sur un total possible de cent vingt-trois.

Question no 2

"Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 s'inscrivent dans une première année d'études universitaires?"

Le Tableau XIII révèle le nombre de finissants et l'établissement universitaire où ils se sont inscrits pour aller poursuivre des études postsecondaires.

Tableau XIII  
Nombre de finissants inscrits dans un  
établissement universitaire

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
S'applique pas	79	.	.	.
CUSB*	29	65,9	29	65,9
U. du Manitoba	13	29,5	42	95,4
U. de Winnipeg	1	2,3	43	97,7
U. de Ottawa	1	2,3	44	100,0

\*CUSB: Collège universitaire de Saint-Boniface

Il y a quarante-quatre anciens élèves qui sont allés poursuivre une première année universitaire. Comparés aux cent vingt-trois finissants, ces quarante-quatre finissants représentent 35,8 pourcent du total des finissants de la Rivière Seine. Alors, il y a eu 35,8 pourcent de finissants des écoles secondaires franco-manitobaines qui se sont inscrits dans une première année d'études universitaires.



Question no 3

"Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 s'inscrivent dans une première année d'études dans les collèges communautaires?"

Le Tableau XIV ne donne pas le pourcentage des finissants qui se sont inscrits dans une première année d'études communautaires. Cependant, le Tableau XIV indique que vingt-neuf anciens élèves de la Rivière Seine sont allés poursuivre des études communautaires.

Tableau XIV  
Nombre de finissants inscrits dans un établissement  
communautaire

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
S'applique pas	94	.	.	.
CCSB*	9	31,0	9	31,0
RRCC*	8	27,6	17	58,6
Assin. Com. Col. *	1	3,5	18	62,1
Sask. Tech.*	1	3,5	19	65,6
Fairview College	1	3,5	20	69,1
Herzing Institute	3	10,3	23	79,4
Hop. de St-Boniface	3	10,3	26	89,7
Autres	3	10,3	29	100,0

\*CCSB: Collège communautaire de Saint-Boniface

\*RRCC: "Red River Community College"

\*Assin. Com. Col.: "Assiniboine Community College"

\*Sask. Tech.: "Saskatchewan Technical Institute"

Ces vingt-neuf inscriptions représentent alors 23,6 pourcent de tous les diplômés qui ont répondu au questionnaire. Ces 23,6 pourcent représentent donc aussi le pourcentage de finissants des écoles secondaires franco-manitobaines inscrits dans une première année d'études communautaires.

#### Question no 4

"Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 terminent ou sont en voie de terminer leurs études postsecondaires?"

Le Tableau XV répartit tous les répondants en trois catégories: ceux qui ont abandonné leurs études et qui n'y sont jamais retournés (Oui, pas retourné), ceux qui ont abandonné leurs études mais qui y sont retournés (Oui, retourné) et, ceux qui n'ont jamais abandonné leurs études (Non).

Tableau XV  
Nombre de finissants qui terminent ou qui sont en voie de terminer leurs études postsecondaires

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
S'applique pas	52	.	.	.
Oui, pas retourné	8	11,3	8	11,3
Oui, retourné	12	16,9	20	28,2
Non	51	71,8	71	100,0

Les chiffres du Tableau XV font voir que huit anciens élèves ont abandonné leurs études. Ceci représente 11,3 pourcent de ceux qui étaient inscrits à des études postsecondaires. Il y a douze anciens élèves, ou 16,9 pourcent, qui ont abandonné leurs études mais qui par la suite les ont reprises. Les autres étudiants, soit 71,8 pourcent, ont déclaré n'avoir jamais abandonné leurs études.

Alors, en fusionnant le groupe de finissants qui ont abandonné leurs études mais qui y sont retournés avec le groupe de finissants qui n'ont jamais abandonné leurs études, le pourcentage d'anciens élèves qui terminent ou qui sont en voie de terminer leurs études postsecondaires s'élève à 88,7 pourcent.

#### Question no 5

"Quelle est la moyenne académique qu'obtiennent les finissants de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 inscrits dans un programme d'études postsecondaires?"

Puisqu'il y a deux voies indépendantes et distinctes au niveau postsecondaire, soit la voie universitaire et la voie communautaire, il est important de faire la distinction entre l'une et l'autre .

Les moyennes académiques des étudiants poursuivant des études communautaires dans les collèges apparaissent au Tableau XVI.

Tableau XVI  
Moyenne académique obtenue aux études communautaires

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Valeur manquante	1	.	.	.
90% - 100%	2	7,4	2	7,4
80% - 89%	8	29,6	10	37,0
75% - 79%	4	14,8	14	51,8
70% - 74%	6	22,2	20	74,0
65% - 69%	4	14,8	24	88,8
60% - 64%	2	7,4	26	96,2
55% - 59%	1	3,8	27	100,0

Les résultats sont divisés en sept catégories en commençant par le A+ (90% - 100%) et en terminant par le D+ (55% - 59%).

Comme le Tableau XVI l'illustre, huit des vingt-sept étudiants qui ont répondu à la question ont obtenu un A (80% - 89%). Ils représentent 29,6 pourcent de tous les étudiants inscrits dans un programme communautaire. La deuxième plus grande concentration se retrouve dans le B (70% - 74%). Il y a dans cette catégorie six ou 22,2 pourcent d'étudiants qui ont rapporté avoir obtenu cette moyenne.

Toujours d'après le Tableau XVI, vingt étudiants ou 74,0 pourcent des finissants ont obtenu un B (70% - 74%) ou mieux. Ou encore, il y a vingt-quatre étudiants ou 88,8 pourcent des finissants qui ont obtenu un C+ (65% - 69%) ou mieux.

Il n'y a pas eu d'échec. Il y a seulement eu un étudiant qui a obtenu un D+ (55% - 59%).

Quant à la moyenne académique des études universitaires, le Tableau XVII en dresse le bilan. Le Tableau XVII divise les moyennes en six catégories en commençant par le A (80%-89%) et en terminant par le E (0% - 49%).

Tableau XVII

Moyenne académique obtenue aux études universitaires

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Valeurs manquantes	2	.	.	.
80% - 89%	3	7,1	3	7,1
75% - 79%	11	26,2	14	33,3
70% - 74%	10	23,8	24	57,1
65% - 69%	10	23,8	34	80,9
60% - 64%	7	16,7	41	97,6
0% - 49%	1	2,4	42	100,0

La plus grande représentation d'étudiants se retrouve dans le B+ (75% - 79%). Il y a eu onze étudiants ou 26,2 pourcent des répondants qui se sont classés dans cette catégorie. La deuxième plus grande concentration d'étudiants se retrouve dans deux catégories: le B (70% - 74%) et le C+ (65% - 69%). Les deux catégories représentent 23,8 pourcent respectivement de tous les répondants. Il y a 80,9 pourcent de tous les étudiants qui suivent des cours universitaires qui obtiennent un C+ (65% - 69%) ou mieux comme moyenne générale .

Il est à remarquer qu'il n'y a pas d'étudiants ni dans le A+ (90% - 100%), ni dans le D+ (55% - 59%). Un étudiant ou 2,4 pourcent du total a obtenu un échec.

En ce qui concerne la moyenne académique des deux voies d'études post-secondaires, le Tableau XVIII présente les résultats.

Tableau XVIII

Moyenne académique postsecondaire des deux programmes

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
S'applique pas	54	.	.	.
90% - 100%	2	2,9	2	2,9
80% - 89%	11	15,9	13	18,8
75% - 79%	15	21,7	28	40,5
70% - 74%	16	23,2	44	63,7
65% - 69%	14	20,3	58	84,0
60% - 64%	9	13,0	67	97,0
55% - 59%	1	1,5	68	98,5
0% - 49%	1	1,5	69	100,0

Il y a huit catégories, en commençant par le A+ (90% - 100%) et en terminant par le E (0% - 49%). La plus grande représentation d'étudiants se retrouve dans la colonne des B (70% - 74%). Il y a donc 23,2 pourcent des étudiants qui obtiennent cette moyenne. Ensuite, la deuxième plus grosse représentation se regroupe dans la colonne des B+ (75% - 79%). Il y a quinze ou 21,7 pourcent d'étudiants avec un B+ (75% - 79%).

Il y a donc 63,7 pourcent d'étudiants des deux voies postsecondaires qui se classifient dans le B (70% - 74%) ou mieux. Et, en regardant le nombre d'étudiants qui ont eu C+ (65% - 69%) ou mieux comme moyenne, le pourcentage s'élève à 84,0 pourcent.

Question no 6

"Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de la préparation reçue dans leurs écoles secondaires en vue d'aller poursuivre des études postsecondaires?"

Le Tableau XIX présente la situation relative quant à la satisfaction des finissants ressentie envers les écoles secondaires franco-manitobaines qu'ils ont fréquentées. Le Tableau XIX divise les réponses en quatre sections. Dans la première section, douze finissants ou 16,9 pourcent des répondants ont dit avoir été très bien préparés à poursuivre des études postsecondaires.

Tableau XIX

Niveau de satisfaction des finissants quant à la préparation reçue en vue de poursuivre des études postsecondaires

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
S'applique pas	52	.	.	.
Très bien	12	16,9	12	16,9
Assez bien	47	66,2	59	83,1
Assez peu	9	12,7	68	95,8
Très peu	3	4,2	71	100,0

La deuxième section rassemble les répondants qui ont dit avoir été assez bien préparés. Ils sont quarante-sept ou 66,2 pourcent du total.

Le groupe de répondants qui ont répondu avoir été assez peu préparés représente les anciens élèves de la troisième section. Il y a neuf personnes dans ce groupe et elles

représentent 12,7 pourcent des répondants. Et, dans la quatrième section, représentant les finissants qui ont déclaré avoir été très peu préparés, il n'y a que trois diplômés ou 4,2 pourcent des répondants.

Alors, il y a eu cinquante-neuf finissants ou 83,1 pourcent qui se sont déclarés avoir été satisfaits de la préparation qu'ils ont reçue dans leurs écoles secondaires franco-manitobaines. Selon ces 83,1 pourcent de répondants, les écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine préparent très bien à assez bien les élèves à poursuivre des études post-secondaires.

#### Question no 7

"Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 se trouvent du travail après avoir terminé leur douzième année?"

Il est possible de répondre à la question 7 à cause des réponses tirées de la question 22 du questionnaire. Puisque chaque finissant qui a répondu à la question 22 du questionnaire pouvait encercler autant de réponses qui s'appliquaient, le Tableau XX ci-dessous reflète non pas le nombre de finissants qui ont répondu à la question mais tous les choix des activités postsecondaires des répondants.



Le Tableau XX présente trois colonnes traduisant bien les premiers, les deuxièmes et les troisièmes choix des répondants. Le total des réponses reçues s'élève à cinquante-neuf.

Tableau XX  
Activités postsecondaires

	1ère rép.	2ème rép.	3ème rép.	Total	Pourcentage
Emploi immédiat	33	.	.	33	55,9
Emploi dans les 2 mois qui ont suivi la fin de l'année	11	.	.	11	18,6
Emploi dans les 6 mois qui ont suivi la fin de l'année	3	1	.	4	6,8
Travaille ici et là	1	2	.	3	5,1
Marié (e)	3	.	.	3	5,1
Autres	.	4	.	4	6,8
En chômage	.	.	1	1	1,7
Total	51	7	1	59	100,0

En regroupant les trois choix, il y a trente-trois réponses indiquant que les répondants se sont immédiatement trouvé un emploi. Ceci représente 55,9 pourcent de toutes les réponses.

Onze autres réponses ou 18,6 pourcent ont dit s'être trouvé un emploi dans les deux mois qui ont suivi leur remise des diplômes. Et, quatre autres ou 6,8 pourcent ont dit s'être trouvé un emploi dans les six mois qui ont suivi leur remise des diplômes.

Alors, 81,4 pourcent des réponses indiquaient que les finissants qui ne poursuivaient pas des études postsecondaires s'étaient trouvé un emploi dans les six mois qui ont suivi leur remise des diplômes.

Parmi les autres activités mentionnées, trois réponses ou 5,1 pourcent indiquaient que certains répondants avaient travaillé ici et là; trois autres réponses, 5,1 pourcent s'étaient mariés; une réponse ou 1,7 pourcent du total possible était celle d'une personne qui était en chômage. Et, quatre ou 6,8 pourcent indiquaient avoir participé à d'autres projets.

#### Question no 8

"Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de la préparation qu'ils ont reçue dans leurs écoles en vue d'aller gagner leur vie?"

Le Tableau XXI présente le pourcentage de satisfaction exprimée par les finissants quant à la préparation reçue au secondaire en vue d'aller gagner leur vie.

Tableau XXI  
Pourcentage de satisfaction quant à la préparation reçue en vue  
d'aller gagner leur vie

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Valeurs manquantes	37	.	.	.
Très bien	11	12,8	11	12,8
Assez bien	55	64,0	66	76,8
Assez peu	10	11,6	76	88,4
Très peu	10	11,6	86	100,0

Il y a onze anciens élèves ou 12,8 pourcent qui ont répondu avoir été très bien préparés. De plus, il y en a cinquante-cinq autres, ou 64,0 pourcent, qui se sont déclaré avoir été assez bien préparés.

Il y a donc 76,8 pourcent des répondants qui ont déclaré avoir été très bien à assez bien préparés quant à l'éducation qu'ils ont reçue dans leurs écoles secondaires en vue d'aller gagner leur vie.

#### Question no 9

"Quel pourcentage des finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 se classent parmi les +30,00 selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts (1976)?"

Le Tableau XXII démontre bien les différentes classifications de l'échelle socio-économique. Cette échelle mesure le niveau socio-économique des finissants pour déterminer si les anciens élèves gagnent bien leur vie.

Tableau XXII  
Statut socio-économique

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
60,00 à 69,99	6	4,9	6	4,9
50,00 à 59,99	9	7,3	15	12,2
40,00 à 49,99	19	15,4	34	27,6
30,00 à 39,99	23	18,7	57	46,3
-30,00	21	17,1	78	63,4
Chômage et autres	45	36,6	123	100,0

D'après la définition des termes, une personne gagne bien sa vie si elle se classe dans les +30,00 selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts (1976). Cette mesure socio-économique, cependant, ne s'applique qu'aux personnes sur le marché du travail. Elle ne peut donc pas être appliquée aux personnes restant à la maison, aux étudiants et aux chômeurs. Alors, d'après le Tableau XXII, quarante-cinq finissants, soit 36,6 pourcent du total des cent vingt-trois répondants, tombent dans la catégorie des non-classifiables (Chômage et autres). Les autres soixante-dix-huit sont donc les finissants qui forment la base de l'analyse socio-économique.

Il y a cinquante-sept des soixante-dix-huit finissants qui figurent dans les classifications +30,00 ou mieux. Ils représentent 73,1 pourcent de tous les répondants pouvant faire l'objet de la classification socio-économique.

Les vingt et un autres ou 26,9 pourcent du total des répondants classifiables tombent dans les -30,00 de l'échelle socio-économique.

#### Question no 10

"Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de leur éducation obtenue dans les écoles secondaires franco-manitobaines?"

Quant à la satisfaction de l'éducation obtenue dans les écoles secondaires franco-manitobaines, le Tableau XXIII en fait le bilan.

Tableau XXIII  
Pourcentage d'élèves satisfaits de l'éducation reçue dans  
l'école secondaire

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Très satisfait	40	32,5	40	32,5
Assez satisfait	67	54,5	107	87,0
Assez peu satisfait	11	8,9	118	95,9
Très peu satisfait	5	4,1	123	100,0

Il y a eu quarante finissants ou 32,5 pourcent qui ont déclaré être très satisfaits de l'éducation qu'ils ont reçue dans leur école secondaire franco-manitobaine. Un autre soixante-sept ou 54,5 pourcent ont dit être assez satisfaits. Ces deux groupes totalisent donc cent sept anciens élèves ou 87,0 pourcent des répondants qui se disent de très à assez satisfaits de l'éducation reçue dans leur école secondaire franco-manitobaine.

En ce qui a trait à ceux qui sont assez peu à très peu satisfaits, ils sont 8,9 pourcent et 4,1 pourcent respectivement. Alors, seize finissants ou 13,0 pourcent des répondants se déclarent être assez peu à très peu satisfaits de l'éducation reçue dans une école secondaire franco-manitobaine de la Rivière Seine.

Question no 11

"Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 expriment l'idée d'avoir pu recevoir une meilleure préparation d'avenir ailleurs dans un autre genre d'école?"

Cette question no 11 se réfère aux questions 18 et 34 du questionnaire. La première question s'adresse plutôt aux finissants qui sont allés poursuivre des études post-secondaires tandis que la deuxième question s'applique plutôt aux finissants qui se sont dirigés vers le marché du travail. Il serait préférable de regarder les deux questions séparément.

Encore une fois, puisque la question 18 du questionnaire encourageait les finissants qui la répondaient d'encercler autant de réponses qui s'appliquaient, le Tableau XXIV reflète le nombre de réponses reçues et non le nombre de finissants qui ont répondu.

Tableau XXIV

Meilleure préparation dans une autre école

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Valeurs manquantes	110	.	.	.
Non	3	21,4	3	21,4
Ecole professionnelle	3	21,4	6	42,8
Ecole bilingue	2	14,3	8	57,1
Autres	6	42,9	14	100,0

Le Tableau XXIV fait voir qu'il y a eu cent dix valeurs manquantes. Ces valeurs manquantes représentent cent dix finissants à qui la question 18 du questionnaire ne s'appliquait pas.

Il y a eu treize des cent vingt-trois finissants qui ont encerclé quatorze réponses.

D'après le Tableau XXIV, trois des quatorze réponses ou 21,4 pourcent ont répondu à la négative (Non); c'est-à-dire qu'ils ont affirmé qu'ils n'auraient pas reçu une meilleure éducation dans un autre genre d'école.

Un autre trois réponses ou 21,4 pourcent ont dit qu'une école professionnelle les aurait mieux préparés.

Deux réponses ou 14,3 pourcent du total exprimé ont dit que certaines personnes auraient été mieux servies dans une école bilingue.

Le plus gros pourcentage soit 42,8 pourcent ou six des quatorze réponses font voir qu'un groupe de diplômés auraient préféré un autre genre d'école secondaire telle qu'une école privée.

Onze des quatorze réponses ou 78,6 pourcent des réponses reçues expriment l'idée que certains finissants pensent avoir pu recevoir une meilleure préparation dans un autre genre d'école secondaire.

La question 34 du questionnaire encourageait les finissants qui se sont dirigés vers le marché du travail d'encercler toutes les réponses qui s'appliquaient. Les chiffres du Tableau XXV donnent une vue d'ensemble des réponses reçues.

Tableau XXV

Meilleure préparation dans un autre genre d'école

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Valeurs manquantes	103	.	.	.
Non	5	23,8	5	23,8
Ecole professionnelle	12	57,1	17	80,9
Ecole bilingue	3	14,3	20	95,2
Autre	1	4,8	21	100,0

Le Tableau XXV démontre qu'il y a cent trois valeurs manquantes. En d'autres mots, il y a eu cent trois des cent vingt-trois finissants à qui la question 34 ne s'appliquait pas. Les vingt autres finissants ont encerclé vingt et une réponses.

Le Tableau XXV indique que cinq des vingt et une réponses ou 23,8 pourcent des réponses démontrent qu'un autre genre d'école n'aurait pas avantageé un certain groupe (Non).

Par contre, douze réponses ou 57,1 pourcent des réponses font voir qu'une école professionnelle aurait mieux répondu aux attentes de certains diplômés.

Trois autres ou 14,3 pourcent expriment l'idée que certains anciens élèves auraient préféré une école bilingue. Et, une des réponses ou 4,8 pourcent dit qu'un autre genre d'école aurait été préférable.

Alors, 76,2 pourcent des réponses expriment l'idée que certains finissants auraient aimé un autre genre d'école dans lequel ils auraient été mieux préparés pour l'avenir.



Quant à la vue d'ensemble des deux groupes, soit celui regroupant les finissants allant poursuivre des études postsecondaires et celui regroupant les finissants se dirigeant sur le marché du travail, le Tableau XXVI présente les données saillantes.

Tableau XXVI  
Vue d'ensemble des deux groupes

	1er groupe	2ème groupe	Total	Pourcentage
Valeurs manquantes	110	103	213	.
Non	3	5	8	22,9
Ecole professionnelle	3	12	15	42,9
Ecole bilingue	2	3	5	14,2
Autres	6	1	7	20,0
Total	14	21	35	100,0

La vue d'ensemble des deux groupes tel que représentée au Tableau XXVI révèle que huit des trente-cinq réponses, ou 22,9 pourcent, ne pensent pas qu'un autre genre d'école leur aurait été bénéfique. Cependant, les autres vingt-sept réponses affirment qu'un autre genre d'école aurait mieux servi et mieux préparé l'avenir d'un certain nombre d'anciens élèves. De ces vingt-sept réponses, 42,9 pourcent auraient préféré une école professionnelle, 20,0 pourcent auraient préféré un autre genre d'école telle que l'école privée et, 14,2 pourcent auraient aimé être dans une école bilingue.

Alors, 77,1 pourcent des trente-cinq réponses expriment l'idée qu'un certain nombre d'anciens élèves auraient été mieux préparés pour leur avenir dans un autre genre d'école. Ces trente-cinq réponses proviennent de treize et de vingt finissants qui ont répondu respectivement aux questions 18 et 34 du questionnaire. Ils ne représentent que 13,4 pourcent du total des cent vingt-trois finissants.

Question no 12

"Est-ce que les finissants des écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 sont satisfaits de leur choix de programme d'études et / ou de leur choix de carrière?"

Le Tableau XXVII révèle que cinquante-six des soixante et onze répondants ou 78,9 pourcent disent être satisfaits avec leur choix de programme d'études postsecondaires. Par contre, quinze étudiants ou 21,1 pourcent disent ne pas être satisfaits.

Tableau XXVII

Satisfaction exprimée envers le choix de programme d'études

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
S'applique pas	52	.	.	.
Oui	56	78,9	56	78,9
Non	15	21,1	71	100,0

Pour ce qui a trait à la satisfaction des finissants ressentie envers leur choix de carrière, le Tableau XXVIII ci-dessous fait voir que 85,9 pourcent des répondants ont dit être très à assez satisfaits de leur choix de jobs.

Tableau XXVIII  
Satisfaction exprimée envers le choix de carrière

	Fréquence	Pourcentage	Fréquence Cumulative	Pourcentage Cumulatif
Valeurs manquantes	45	.	.	.
Très satisfait	33	42,3	33	42,3
Assez satisfait	34	43,6	67	85,9
Assez peu satisfait	7	9,0	74	94,9
Très peu satisfait	4	5,1	78	100,0

Les autres onze répondants ou 14,1 pourcent du total se disent être assez peu à très peu satisfaits du job qu'ils ont choisi.

### Résumé

La description des analyses des questions posées à l'intérieur de cette étude dévoile que soixante-douze des cent vingt-trois finissants sont allés poursuivre des études post-secondaires. Ils représentent 58,8 pourcent de la population estudiantine de la Rivière Seine depuis 1981 et 1985 inclusivement.

De ces soixante-douze qui poursuivaient des études postsecondaires, quarante-quatre sont allés suivre des études universitaires et vingt-neuf sont allés suivre des études

communautaires. Il y a donc 35,8 pourcent et 23,6 pourcent de tous les finissants de la Rivière Seine qui sont allés à l'université et / ou au collège communautaire respectivement.

De tous les finissants qui poursuivent des études postsecondaires, 88,7 pourcent terminent ou sont en voie de terminer leurs études.

Et, 57,1 pourcent des étudiants dans la section universitaire obtenaient un B (70% - 74%) ou mieux comme moyenne académique. Pour ce qui a trait aux étudiants aux études communautaires, 74,0 pourcent de ces étudiants obtenaient un B (70% - 74%) ou mieux.

La grande majorité des finissants de la Rivière Seine sont satisfaits de la préparation qu'ils ont reçue dans une école secondaire franco-manitobaine. Le pourcentage de satisfaction s'élève à 87,0 pourcent.

Les anciens élèves qui n'ont pas poursuivi des études postsecondaires se trouvent de l'emploi dans un délai de six mois suivant leur remise des diplômes. Les statistiques démontrent que 81,4 pourcent des anciens diplômés travaillaient six mois après leur dernière journée d'école. Et parmi ces finissants qui sont sur le marché du travail, 85,9 pourcent d'entre eux se disent satisfaits de leur emploi. En plus, 76,8 pourcent se disent satisfaits de la préparation reçue en vue de pouvoir aller gagner leur vie.

De tous les répondants, 73,1 pourcent figurent dans les +30,00 ou mieux selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts (1976). Et, d'après la définition des termes, une personne gagnait sa vie si elle figurait parmi les +30,00 ou mieux selon l'échelle socio-économique. Ces 73,1 pourcent traduisent bien alors l'idée que les finissants peuvent bien gagner leur vie.

Les finissants sont également satisfaits de leur choix de programme d'études et de leur choix de carrière. Il y avait 78,9 pourcent de répondants satisfaits de leur choix de programme d'études comparés à 85,9 pourcent de finissants satisfaits de leur choix de carrière.

Finalement, chez le petit nombre de finissants insatisfaits de l'éducation reçue dans leur école secondaire, 77,1 pourcent de leurs réponses indiquaient qu'un autre genre d'école aurait mieux satisfait à leurs besoins. Mais il est à remarquer que seulement 14,3 pourcent indiquaient que l'école secondaire franco-manitobaine ne satisfaisait pas à leurs besoins et qu'ils auraient préféré une école bilingue.

## Chapitre 6

### Conclusions

#### Introduction

L'objectif de l'étude était de vérifier si les écoles secondaires franco-manitobaines situées dans la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparaient bien leurs finissants à réussir des études postsecondaires et / ou à fonctionner sur le marché du travail.

Pour pouvoir vérifier si les finissants jouaient un rôle productif dans la société, les anciens élèves de la Rivière Seine qui avaient terminé leurs études secondaires entre 1981 et 1985 inclusivement, avaient été invités à participer à une étude complémentaire.

Avec un taux élevé de réponses, soit de 93,0 pourcent, les analyses ont pu répondre aux questions posées à l'intérieur de cette étude. Ces analyses ont permis de faire une description de la clientèle et de faire également une description des réponses reçues. Ces résultats font l'objet du chapitre 5.

Alors, il est maintenant possible de tenter de répondre à la question posée à l'intérieur de l'objectif de l'étude: est-ce que les écoles secondaires franco-manitobaines situées dans la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien leurs finissants à réussir des études postsecondaires et / ou à fonctionner sur le marché du travail?

Pour répondre cette question, il sera préférable de donner une réponse à deux volets: l'un touchant les études postsecondaires et l'autre touchant le marché du travail.

### La préparation des finissants aux études postsecondaires

D'après les données recueillies, plus de la moitié des finissants poursuivent des études postsecondaires. En effet, 58,5 pourcent des finissants se dirigent vers des établissements universitaires et / ou communautaires.

En plus du fait que la majorité des finissants se dirigent vers les études postsecondaires, il est intéressant de constater que la plupart des étudiants complètent ou sont en voie de compléter leurs études. Il y a en effet 88,7 pourcent des finissants qui terminent ou qui sont en voie de terminer leurs études postsecondaires au premier cycle.

Il y a aussi un pourcentage élevé d'étudiants dont la moyenne académique obtenue est supérieure à la moyenne générale; 63,7 pourcent obtiennent un B (70% - 74%) ou mieux dans les études postsecondaires, ou encore, 84,0 pourcent de ces mêmes étudiants obtiennent un C+ (65% - 69%) ou mieux. De tous les finissants qui se sont dirigés vers des études supérieures entre 1981 et 1985 inclusivement, il n'y a eu qu'un seul échec.

Les finissants se déclarent satisfaits de leur choix de programme d'études et de l'éducation reçue en vue de la préparation aux études postsecondaires. En effet, il y a 78,9 pourcent d'étudiants qui se disent être heureux avec leur choix de programme d'études postsecondaires. Et, aussi, 83,1 pourcent des anciens élèves répondent que leurs études secondaires les ont préparés à poursuivre des études postsecondaires.

Alors, d'après ces résultats, il est possible de conclure que les écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent très bien leurs finissants à réussir des études postsecondaires.

### La préparation des finissants à fonctionner sur le marché du travail

Les finissants qui ont choisi le marché du travail au lieu de poursuivre les études postsecondaires se trouvent des emplois assez tôt après avoir reçu leur diplôme d'études secondaires. Dans les six mois qui ont suivi la remise des diplômes, 81,4 pourcent des finissants avaient trouvé des jobs. Mais en plus de ces 81,4 pourcent qui travaillaient, 5,1 pourcent s'étaient mariés et avaient choisi de rester à la maison. Les autres 6,8 pourcent avaient choisi de faire autre chose que de travailler ou d'étudier. Dans ce groupe de jeunes, certaines personnes avaient participé à des projets tels que Jeunesse Canada Monde et Katimavik. Donc, en réalité, 93,2 pourcent des finissants qui ne sont pas allés poursuivre des études jouaient un rôle productif dans la société. Il n'y avait, donc, que 6,8 pourcent de finissants dont le rôle social était incertain. De ces 6,8 pourcent, 5,1 pourcent, ou trois personnes, travaillaient ici et là sans se décrocher un emploi permanent. Et, 1,7 pourcent, ou une personne, était en chômage pendant quelque temps.

De toutes les personnes qui s'étaient trouvé un job, 85,9 pourcent ont déclaré être satisfaits de leur travail.

D'après les statistiques obtenues, 73,1 pourcent des travailleurs se classaient dans les +30,00 ou mieux selon l'échelle socio-économique de Blishen et McRoberts (1976). Le pourcentage intéressant de finissants qui se classaient dans cette échelle socio-économique traduit bien l'idée que ces finissants peuvent bien gagner leur vie.

Il faut remarquer que le statut socio-économique présenté ne donne qu'une partie de la réalité. Il est possible d'espérer que le statut socio-économique des finissants de 1981 à 1985 inclusivement ne fera qu'augmenter dans un avenir plus ou moins rapproché. D'abord, tous les étudiants qui ne figurent pas dans cette étude socio-économique auront tout probablement un emploi qui les mettra dans les +30,00 ou mieux. Quoique plusieurs finissants travaillent dans la ferme paternelle comme aide-fermier, ils espèrent à l'avenir



prendre la responsabilité de la ferme. Le cas échéant, eux aussi seront alors placés dans un niveau socio-économique supérieur à +30,00.

Il y a aussi 76,8 pourcent d'anciens élèves qui se déclarent satisfaits de la préparation reçue au secondaire en vue du marché du travail.

Alors, ici aussi, d'après les résultats obtenus, il est possible de conclure que les écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien leurs finissants à fonctionner sur le marché du travail.

### Autres considérations

En plus des deux grands volets de la question posée à l'intérieur de l'objectif de l'étude, d'autres idées méritent d'être soulevées.

Il faudrait souligner que les élèves de la Rivière Seine sont à 87,0 pourcent satisfaits de l'éducation reçue dans une ou l'autre école secondaire franco-manitobaine. En plus de ce sentiment positif envers l'éducation reçue dans les écoles, les élèves de la Rivière Seine ont fortement appuyé l'école secondaire franco-manitobaine. Plusieurs ont écrit des commentaires disant que l'éducation française reçue dans une école secondaire franco-manitobaine ne leur avait pas nui dans leurs études postsecondaires malgré le fait que ces études supérieures étaient entreprises dans un établissement anglais. En réalité, il n'y a que cinq réponses qui laissent voir que certains anciens élèves auraient plutôt préféré étudier dans une école bilingue. Les autres répondants qui indiquaient vouloir aller dans un autre genre d'école ne le faisaient pas à cause de l'aspect français, mais plutôt parce qu'ils voulaient un autre genre d'école tel qu'une école professionnelle ou encore une école dans laquelle il y aurait un enseignement de la musique et des beaux arts. Alors, il est possible de conclure que l'école secondaire franco-manitobaine dans la Rivière Seine est une réalité qui est très bien acceptée et très bien appuyée par les élèves qui la fréquentent.

La satisfaction exprimée envers les études secondaires est plus élevée chez les élèves qui ont poursuivi des études postsecondaires qu'elle ne l'est chez ceux qui sont allés directement sur le marché du travail. En effet 83,1 pourcent d'anciens élèves qui sont allés poursuivre leurs études ont dit avoir été satisfaits de leur préparation reçue dans leur école secondaire tandis que 76,8 pourcent des finissants qui sont allés sur le marché du travail ont dit avoir été satisfaits de cette même préparation. Le taux de satisfaction est de 6,3 pourcent plus élevé chez les anciens élèves qui sont allés poursuivre des études postsecondaires. Pourquoi? La réponse vient peut-être des anciens élèves eux-mêmes. La plupart des élèves qui voulaient suivre des cours professionnels, en rétrospective, auraient préféré une école professionnelle.

### Conclusions

Il est vrai qu'aujourd'hui les critiques visées à l'éducation sont sévères. Les critiques accusent l'école de ne plus remplir le rôle social qui lui est confié.

Les critiques abondent. Elles ne se limitent pas seulement aux Etats-Unis. Elles proviennent de partout. Et les écoles dont la clientèle est française n'échappent pas aux critiques elles non plus.

Au Manitoba français, en plus d'être influencés par les critiques générales sur le système scolaire, certains parents ressentent une certaine inquiétude et une certaine insatisfaction profondes. Ils hésitent même d'envoyer leurs enfants dans une école franco-manitobaine. Cependant, cette incertitude est récente.

Il était alors important de regarder attentivement les écoles franco-manitobaines et de vérifier si elles préparaient leurs élèves à bien réussir des études postsecondaires et / ou à bien réussir sur le marché du travail. En d'autres mots, il s'avérait important de vérifier si les écoles franco-manitobaines offraient une éducation de qualité.

A cause de certaines limitations telles que les différences importantes dans les effectifs scolaires, il était nécessaire de restreindre l'étude aux écoles de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14.

L'objectif de l'étude complémentaire était de vérifier la viabilité de l'école secondaire franco-manitobaine de la Rivière Seine et de voir si elle préparait bien les élèves à devenir des membres productifs de la société.

Les résultats des analyses ont démontré que oui, en effet, les écoles secondaires franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine No 14 préparent bien leurs finissants à jouer un rôle productif dans la société.

#### Suggestions pour des recherches futures

Cette étude complémentaire ne prenait en considération que le produit final des écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine de 1981 à 1985 inclusivement. L'étude s'appuyait sur le travail de Jess (1977) qui affirmait, entre autres, qu'il y a une éducation de qualité lorsque le produit final est bien préparé et prêt à poursuivre avec succès des études postsecondaires et / ou est en mesure de gagner sa vie. Les résultats de notre étude sont très concluants en faveur des écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine. Cependant, les analyses vérifient uniquement les anciens élèves qui avaient terminé leur douzième année. Ne serait-il pas intéressant maintenant de vérifier le pourcentage d'élèves qui sont restés pour terminer ces études secondaires?

Jess (1977) et Burkhead (1964) affirment tous les deux que le pourcentage de déperdition est un moyen de vérifier la qualité de l'éducation offerte dans une école. Dans ce genre d'étude, il y a une éducation de qualité si le pourcentage d'élèves qui restent pour terminer leurs études est élevé. Il serait donc pertinent d'utiliser cette méthode et d'analyser le nombre d'élèves qui auraient dû terminer leur douzième année avec les finissants de 1981 à 1985 inclusivement mais qui ont décroché en cours de route.

Ou encore, il serait valable de faire une enquête auprès des professeurs et des parents des cent vingt-trois finissants étudiés afin de connaître leur degré de satisfaction envers l'éducation donnée dans les écoles secondaires franco-manitobaines de la Rivière Seine. Un haut degré de satisfaction envers l'éducation donnée est un autre signe de qualité selon Jess (1977) et Burkhead (1964).

Sources consultéesLivres

- Barker, Roger G. et Gump, Paul V. Big School, Small School. Stanford, California: Stanford University Press. 1964.
- Benson, Charles S. "Household Production of Human Capital: Time Uses of Parents and Children as Inputs", in McMahon, Geske (Ed.). Financing Education, Overcoming Inefficiency and Inequality. Chicago, Illinois: University of Illinois Press. 1982.
- Burkhead, Jesse. Public School Finance: Economics and Politics. Syracuse, New York: Syracuse University Press. 1964.
- Call, V., Otto, L. et Spenner, K. Tracking Respondents: A Multi Method Approach. Lexington, Massachusetts: D.C. Heath. 1982.
- Cohn, Elchanan. "Combining Efficiency and Equity: Optimization of Resource Allocation in State School Systems", in McMahon, Geske (Ed.). Financing Education, Overcoming Inefficiency and Inequality. Chicago, Illinois: University of Illinois Press. 1982.
- Dorge, Lionel. Introduction à l'étude des Franco-Manitobains. Saint-Boniface, Manitoba: La Société Historique de Saint-Boniface. 1973.
- Fox, R.S. School Climate: Improvement. Bloomington, Indiana: Phi Delta Kappa. Sans date.
- Halpin, Andrew W. Administrative Theory in Education. New York, New York: MacMillan. 1967.
- Hoy, Wayne K. et Miskel, Cecil G. Educational Administration, Theory, Research and Practice. (2nd edition). New York, New York: Random House. 1982.

- House, Ernest R. "The Dominion of Economic Accountability", in Rosenshine, McGraw (Ed.). School Evaluation. The Politics and Process. Chicago, Illinois: University of Illinois Press. 1983.
- Levin, Henry M. "Educational Vouchers and Social Policy", in James W. Guthrie (Ed.). School Finance Policies and Practices, the 1980's: A Decade of Conflict. Cambridge, Massachusetts: Ballinger Publishing. 1980.
- Lewis, James Jr. Long-Range and Short-Range Planning of Educational Administration. Toronto, Ontario: Allyn and Bacon. 1983.
- Owens, Robert G. Organizational Behavior in Education. (2nd edition). Englewood Cliffs, New Jersey: Prentice Hall. 1981.

#### Recherches

- Anisef, Paul, Paasche, Gottfried, J. et Turriffin, Anto H. Is the Die Cast? Toronto, Ontario: Ministry of Colleges and Universities. 1980.
- Bettis, G. et Hyder, C. A Study to Develop and Implement a One-and Five-Year Student and Employer Based Follow-up Study of Secondary Vocational Educational Programs. Johnson City, Tennessee: East Tennessee State University. 1978. ERIC no 176 032.
- Churchill, Stacey, Quazi, S. et Frenette, N. Education et besoins des Franco-ontariens: le diagnostic du système d'éducation. (Volume 1). Ministère de l'Education de l'Ontario, Conseil de l'éducation franco-ontarienne. 1985.
- Clarridge, B., Houser, T. et Sheehy, L. Tracing Members of a Panel: A 17 Year Follow-up. Madison, Wisconsin: University of Wisconsin. 1976. ERIC no 185 108.

- Crim, Roger. et Ross, E. A Follow-up Survey of Graduates of the High Schools in Vocational Region No 8. Laconia, New Hampshire. 1976. ERIC no 123 471.
- Ebel, Robert. Testing Problems in Perspective. Washington D.C.: American Council on Education. 1966.
- Finn, Marie. Follow-up Study: Wappinger Central School District, 1972, 1974, 1976 Graduates. 1977. ERIC no 158 193.
- Fréchette, Roger et al. L'enseignement en français au Manitoba. Saint-Boniface, Manitoba. 1972.
- Harris, W., Abrams, C. et Simpson, H. Project TRACE: Research and Evaluation of Follow-up Studies of High School Graduates. Goleta, California: Human Factors Research. 1972. ERIC no 179 392.
- Hébert, Raymond et al. Rendement académique et langue d'enseignement chez les élèves franco-manitobains. Saint-Boniface, Manitoba: Centre de Recherches du Collège Universitaire de Saint-Boniface. 1976.
- Krueck, T. A Comparison of Three Methods of Conducting a Follow-up Study. Travail présenté à la réunion de l'"American Educational Association". Washington, D.C. 1975. ERIC no 109 339.
- Lewis, R. Graduate Follow-up: TEX-SIS Follow-up. Fort Worth, Texas: Texas Education Agency. 1976. ERIC no 123 045.
- McKinney, Floyd L. et Oglesby, Charles. Developing and Conducting Follow-up Studies of Former Students. Lexington, Kentucky: Kentucky Research Coordinating Unit. 1971.
- Preston, J. Vocational-Technical and Adult Education: 1974 Student and Employer Follow-up Surveys. Sarasota, Florida: Sarasota Board of Public Instruction. 1973. ERIC no 121 997.

- Riccobono, John A. et Levinsohn, Jay R. The National Longitudinal Study of the High School Class of 1972: A Description of the Merged Base-Year / First Follow-up Data File. Washington D.C.: National Centre for Education Statistics. 1975. ERIC no 170 303.
- Righthand, H. A Follow-up Study of Connecticut Distributive Education Students. Hartford, Connecticut: Connecticut State Department of Education. 1977. ERIC no 141 369.
- Russell, N. Post High School Outcomes of Manitoba High School Students. Winnipeg, Manitoba: Manitoba Department of Education. 1980. ERIC no 180 401.
- Sheldon, N. Telephone Interview vs. Mass Mailing for Student Follow-up. Los Angeles, California: Pierce College. 1977. ERIC no 180 401.
- Smedley, Rande H. et Olson, George H. Graduate Follow-up Studies: How Useful Are They?. Travail présenté à la réunion annuelle des "American Educational Researchers Association". Washington, D.C. 1975. ERIC no 109 431.
- Sprumount, B. The Technical Graduate of Scarborough: A Survey of Employment and Further Education. Toronto, Ontario: Scarborough Board of Education. 1977.

#### Thèses et mémoires

- Baril, Paul. L'étudiant franco-manitobain: conséquences des contacts interculturels. Mémoire de maîtrise inédit. Université du Manitoba. 1984.
- Jess, James. Quality, Equity, Efficiency, Evaluation, and Local Flexibility: The Political and Educational Dilemmas of Iowa's Foundation Plan. Unpublished Doctoral Dissertation. Drake University. 1977.
- Leblanc, Paul-Emile. L'enseignement français au Manitoba, 1916 - 1968. Mémoire de maîtrise inédit. Université d'Ottawa. 1968.



- Legal, Roger. L'évolution du Collège Universitaire de St-Boniface entre 1967 et 1983: exposé historique et comparaison de diverses interprétations vis-à-vis de certains changements majeurs survenus. Thèse de doctorat inédite. Université du Manitoba. 1985.
- Letourneau, Léo. The Development of a Language Policy in Manitoba: The Genesis of Bill 113. Unpublished Master's Thesis. University of Manitoba. 1977.
- Ruest, Paul. Les attentes éducatives de la population franco-manitobaine. Thèse de doctorat inédite. Université du Manitoba. 1987.
- Taillefer, Jean-Marie. Les Franco-manitobains et les grandes unités scolaires. Mémoire de maîtrise inédit. Université du Manitoba. 1979.
- Wilson, Keith. The Development of Education in Manitoba. Unpublished Doctoral Thesis. University of Michigan. 1967.

#### Articles

- Beckner, W. et O'Neal, L. "A New View of Smaller Schools". NASSP Bulletin. 64. No 438. 1980.
- Blishen, Bernard. "A Socio-Economic Index for Occupations in Canada". Canadian Review of Sociology and Anthropology. 4. No 1. 1967.
- Blishen, Bernard et Carroll, William K. "Sex Differences in a Socio-Economic Index for Occupations in Canada". Canadian Review of Sociology and Anthropology. 15. No 3. 1978.
- Blishen, Bernard et McRoberts, Hugh. "A Revised Socio-Economic Index for Occupations in Canada". Canadian Review of Sociology and Anthropology. 13. No 1. 1976.

- Chesterman, Sylvia. "Advantages of Small Secondary Schools". The Canadian School Executive. Edmonton, Alberta. 3. No 7. 1984.
- Doyle, D.P. et Levine, Marsha. "Business and the Public Schools: Observations on the Policy Statement of the Committee for Economic Development". Phi Delta Kappa. 67. No 2. 1985.
- Elseroad, Homer O. "The Pros and Cons of School District Reorganization". Compact. XI. No 2. 1977.
- Geske, Terry G. "Educational Finance Policy: A Search for Complementaries". Education Evaluation and Policy Analysis. 5. No 1. 1983.
- Hosler in Huling, Leslie. "How School Size Affects Student Participation, Alienation". NASSP Bulletin. 64. No 438. 1980.
- Huling, Leslie. "How School Size Affects Student Participation, Alienation". NASSP Bulletin. 64. No 438. 1980.
- Levin, Benjamin. "Development and Initial Results of a Longitudinal Secondary Follow-up Study". The Alberta Journal of Educational Research. XXX. No 1. 1984.
- Marshall, David G. "Closing Small Schools or When Is Small Too Small". Education Canada. 25. No 3. 1985.
- Nelson, Jack L. "Follow-up of Graduates". Imposing College and University Teaching. 12. No 2. 1964.
- Pineo, Bernard et Porter, John. "Occupational Prestige in Canada". Canadian Review of Sociology and Anthropology. 4. No 1. 1967.
- Riffel, J. A. "The Small Schools Question". Education Canada. 19. No 2. 1979.
- Skenes, Robert E. et Carlyle, Carolyne. "Cal Community School - Small, Rural and Good". Phi Delta Kappan. 60. No 8. 1979.

Article non publié

Jess, James. "The Problem of Providing for Meaningful Evaluation", in The Political and Educational Dilemmas of Iowa's Foundation Plan. Latimer, Iowa: PURE Newsletter. Sans date.

Journaux et revues

La Liberté. Saint-Boniface, Manitoba. 1985 - 1986.

Blouin, Jean et Dufresne, Jacques. "Rapport sur l'école". Actualités. Montréal, Québec. 11. No 4. 1986.

Blouin, Jean et Martino, Marie-Josée. "Drop-out". Actualités. Montréal, Québec. 11. No 2. 1986.

Bowen, Erza. "Losing the War of Letters". Time. New York, New York. 127. No 18. 1986.

Bruning, Fred. "An Education System Under Siege". Maclean's. Toronto, Ontario. 99. No 16. 1986.

Demers, Dominique. "Lire, écrire, compter, c'est ça l'école". Châtelaine. Montréal, Québec. 27. No 1. 1985.

Weatherbe, Stephen, Nemeth, Mary et Bergman, Brian. "Public Education on Trial". Western Report. Edmonton, Alberta. 1. No 10. 1986.

The Canadian School Executive. Edmonton, Alberta. 5. No 7. 1986.

### Documents

Riffel, J.A. Pour une éducation de qualité. Bureau de l'éducation française. Province du Manitoba. Janvier 1986.

Bureau de l'éducation française. Abrégé de la politique curriculaire pour l'éducation en français langue maternelle. Province du Manitoba. Janvier 1985.

### Conférences

Marshall, David G. "The Small High School in the 80's: Looking for an Answer to the Question of Survival". Présentée à l'"Ontario Secondary School Headmaster's Association Small Schools Conference". Toronto. November 1984.

Gill, Robert M. "Federal, Provincial and Local Language Legislation in Manitoba and the Franco-Manitobans". Présentée à la sixième conférence biannuelle de l'"Association for Canadian Studies in the United States". East Lansing, Michigan. October 1981.

### Dictionnaires

Canada. Classification canadienne descriptive des professions 1971. (Tome 1.) (3<sup>e</sup> impression.) Ottawa. 1974.

Canada. Classification canadienne descriptive des professions 1971. (Tome 2.) Ottawa. 1973.

Annexe no 1

Lettre au directeur général

C.P. 214

La Broquerie, Manitoba

Le 22 avril 1986

Monsieur Wendell Sparkes

Directeur général de la Division Scolaire de la Rivière Seine / 14  
Bureau de la Division

C.P. 160

Sainte-Anne, Manitoba

ROA 1RO

Monsieur Sparkes,

Je viens par la présente vous demander la permission d'effectuer une étude complémentaire visant à vérifier les tendances des finissants de la Division Scolaire de la Rivière Seine / 14 de juin 1981 à juin 1985.

Les renseignements dont j'aurai besoin sont les suivants:

- a) les noms et prénoms des finissants de juin 1981 à juin 1985;
- b) les noms et prénoms des parents de ces mêmes finissants;
- c) les adresses et les numéros de téléphone de ces mêmes personnes;
- d) et, la moyenne académique de la dernière année des finissants.

J'espérerais que cette étude complémentaire fasse partie de mon mémoire de maîtrise dont je vous ai parlé déjà à plusieurs

reprises. A chaque fois que je vous ai parlé, vous m'avez toujours encouragé.. Votre intérêt à mon étude me permet d'anticiper une réponse favorable à ma demande.

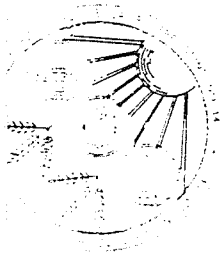
Veillez agréer, Monsieur le Directeur général, mes sentiments les plus sincères.

*Donald Boulet*  
Donald Boulet >

Annexe no 2

Lettre de permission





La Division Scolaire de la Riviere Seine No 14  
The Seine River School Division No. 14

92

192 Central Ave., C.P. 160  
Ste-Anne, MB. R0A 1R0  
Ste-Anne 1-421-8807 / Area 284-7848

Presidente  
Chairperson  
Shirley Loewen

Directeur general  
Superintendent  
Wendell Sparkes

Secrétaire trésorier  
Secretary treasurer  
Andre Chaout

le 24 avril 1986

M. Donald Boulet  
Directeur  
La Broquerie Secondaire  
La Broquerie, Manitoba  
ROA OWO

Cher Donald,

Objet: Etude complémentaire

Tu as la permission de procéder avec ton étude sur les tendances des finissants de 1981 à 1985 de Pointe des Chênes et La Broquerie Secondaire.

La seule restriction que je t'impose c'est que si les secrétaires des écoles n'ont pas le temps de récupérer l'information dont tu as besoin que tu le fasses toi-même.

Je te souhaite, Donald, beaucoup de succès avec cette recherche et la Division apprécierait, naturellement, une copie de tes conclusions.

Bonne chance.

Sincèrement,

Wendell Sparkes  
Directeur général

WS/ps

c Gilles Normandeau, Directeur  
Jean Suszko, Directeur général adjoint

Annexe no 3

Etude complémentaire visant à vérifier les  
tendances des finissants: 1981 à 1985

Étude complémentaire  
visant à  
vérifier les tendances  
des finissants:  
de 1981 à 1985

# QUESTIONNAIRE

Vos réponses seront considérées **tout-à-fait confidentielles**. L'information que vous nous donnerez sera traitée avec la plus grande discrétion afin d'éviter que votre nom soit associé avec les réponses que vous donnerez. Votre nom ne sera jamais identifié.

Notre expérience dans l'administration de ce questionnaire nous indique qu'il peut être complété dans environ 20 minutes.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation sans laquelle nous ne pourrions pas mener à bien ce projet. Merci.

## Directives:

- 1) Veuillez lire attentivement toutes les questions.
- 2) Après une lecture attentive, choisissez la réponse qui convient le mieux.
- 3) Encerclez le (les) chiffre(s) qui correspond(ent) le mieux à votre choix.
- 4) Vous devrez écrire certaines réponses.

## EXEMPLES DE QUESTIONS

Exemple numéro 1: exemple à encercler.

(Encerchez une réponse)

1) *Je suis allé(e) à:*

- |                                    |   |
|------------------------------------|---|
| une école franco-manitobaine ..... | ① |
| une école bilingue .....           | 2 |
| une école anglaise .....           | 3 |
| une école privée .....             | 4 |

Exemple numéro 2: exemple à encercler.

(Encerchez toutes les réponses qui s'appliquent)

2) *Quels cours étaient enseignés en français?*

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| Sciences humaines ..... | ① |
| Anthropologie .....     | 2 |
| Maths 300 .....         | ③ |
| Histoire 200 .....      | ④ |
| Anglais 101 .....       | 5 |

Exemple numéro 3: exemple à écrire.

3) *Décrivez le moyen de transport utilisé pour vous rendre à l'école.*

Écrivez la réponse: J'ai pris l'autobus 1

# LE QUESTIONNAIRE

(Encerlez une réponse)

1) *Votre âge:*

18	.....	1
19	.....	2
20	.....	3
21	.....	4
22	.....	5
23	.....	6

autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ 7

(Encerlez une réponse)

2) *Votre sexe:*

Féminin	.....	1
Masculin	.....	2

(Encerlez une réponse)

3) *Quel genre de programme d'études avez-vous suivi au secondaire?*

un programme académique (e.g. la majorité des cours était au niveau 100, 200 et 300)	.....	1
un programme général (e.g. la majorité des cours était au niveau 101, 201, 301)	.....	2
autre (e.g. Cooperative Vocational Education "CVE")		

(spécifiez) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ 3

(Encerlez une réponse)

4) *Quelle était votre moyenne approximative de tous les cours réussis en 12e année?*

A+ : 90%-100%	.....	1
A : 80%-89%	.....	2
B+ : 75%-79%	.....	3
B : 70%-74%	.....	4
C+ : 65%-69%	.....	5
C : 60%-64%	.....	6
D+ : 55%-59%	.....	7
D : 50%-54%	.....	8

(Encerclez une réponse)

5) *En quelle année avez-vous terminé votre école secondaire?*

1981 .....	1
1982 .....	2
1983 .....	3
1984 .....	4
1985 .....	5

6) *À quelle école avez-vous complété vos études secondaires?*

\_\_\_\_\_ 1

(Encerclez une réponse)

7) *En général, êtes-vous satisfait(e) de l'éducation que vous avez reçue?*

très satisfait(e) .....	1
assez satisfait(e) .....	2
assez peu satisfait(e) .....	3
très peu satisfait(e) .....	4

(Encerclez une réponse)

8) *Avez-vous suivi des études postsecondaires ou de formation depuis que vous avez quitté le secondaire (par exemple: les collèges communautaires, les universités, les hôpitaux, les instituts tels Herzing, etc...)?*

oui (si oui, allez au numéro 9) .....	1
non (si non, allez au numéro 21) .....	2

(Encerclez toutes les réponses qui s'appliquent)

9) *À quelle institution êtes-vous allé(e)?*

Collège universitaire de Saint-Boniface .....	1
Université du Manitoba .....	2
Université de Winnipeg .....	3
Université de Brandon .....	4
Collège communautaire de Saint-Boniface .....	5
Red River Community College .....	6
Herzing Institute .....	7
Hôpital de Saint-Boniface .....	8

Autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ 9

- 10) Inscrivez dans l'espace donné le mois et l'année que vous avez commencé vos études postsecondaires.

\_\_\_\_\_ mois; \_\_\_\_\_ année

- 11) En vous servant de la grille suivante, inscrivez pour chaque année d'études postsecondaires, l'information qui s'applique à votre situation.

Année	Institution e.g. CUSB RRRC, U. de M., Herzing etc.	Étudiant(e) à temps plein	Étudiant(e) à temps partiel	Diplôme, degré certificat obtenu		Programme d'études e.g. Arts, Sciences, Pédagogie, infirmière, etc.
				Inscrivez le programme d'études		
	Inscrivez le nom de l'institution	Cochez (✓)	Cochez (✓)	Cochez (✓)		
				oui	non	
1981						
1982						
1983						
1984						
1985						

(Si vous avez obtenu un diplôme, un degré ou un certificat allez immédiatement au numéro 13)

- 12) Si vous n'avez pas encore reçu de diplôme, de degré ou de certificat, quel diplôme, degré ou certificat pensez-vous obtenir? (Par exemple: un diplôme en agriculture, un certificat en éducation, un B.A., etc.)

c'est le (spécifiez): \_\_\_\_\_ 1

en quelle année (spécifiez): \_\_\_\_\_ 2

si aucun (pourquoi?): \_\_\_\_\_ 3

\_\_\_\_\_ 3



(Encercler une réponse)

- 13) *Quelle était votre moyenne cumulative des études postsecondaires complétées ou en préparation?*

A+ : 90°-100° .....	1
A : 80°-89° .....	2
B+ : 75°-79° .....	3
B : 70°-74° .....	4
C+ : 65°-69° .....	5
C : 60°-64° .....	6
D+ : 55°-59° .....	7
D : 50°-54° .....	8
E : 0°-49° .....	9

(Encercler une réponse)

- 14) *Avez-vous en aucun temps interrompu vos études postsecondaires?*

oui et je ne suis pas retourné(e) (Allez au numéro 15) .....	1
oui mais je suis retourné(e) (Allez au numéro 15) .....	2
non (Allez au numéro 16) .....	3

(Encercler toutes les réponses qui s'appliquent)

- 15) *Quelles étaient les raisons pour l'abandon/l'interruption de vos études postsecondaires?*

le programme d'études n'était pas ce à quoi je m'attendais .....	1
des difficultés financières .....	2
à cause de mes notes trop faibles .....	3
pour me marier .....	4
pour travailler .....	5
pour des raisons de santé .....	6
manque de goût pour les études .....	7
changement du choix de carrière .....	8

autre (spécifiez): \_\_\_\_\_

9

(Encercler une réponse)

- 16) *À votre avis, jusqu'à quel point vos études secondaires vous ont-elles préparé(e) pour vos études postsecondaires?*

très bien préparé(e) (Allez au numéro 19) .....	1
assez bien préparé(e) (Allez au numéro 19) .....	2
assez peu préparé(e) (Allez au numéro 17) .....	3
très peu préparé(e) (Allez au numéro 17) .....	4

(Encerchez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 17) *À votre avis, quelles sont les raisons pour lesquelles vos études secondaires ne vous ont pas préparé(e) pour vos études postsecondaires?*

l'école n'offrait pas les cours que je voulais suivre .....	1
les cours étaient donnés en français .....	2
la pauvre qualité de l'enseignement .....	3
les élèves dans mon groupe étaient assez faibles .....	4
autre (spécifiez) _____	5

(Encerchez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 18) *À votre avis, auriez-vous pu être mieux préparé(e) dans une autre école?*

non .....	1
oui: une école professionnelle où on enseigne la mécanique, la cuisson, etc. ....	2
oui: une école anglaise .....	3
oui: une école bilingue où 50% des cours sont donnés en français et 50% des cours sont donnés en anglais .....	4
autre (spécifiez) _____	5

(Encerchez une réponse)

- 19) *Est-ce que le programme d'études que vous avez complété, ou que vous n'avez pas complété ou encore que vous complèterez, était votre premier choix?*

oui (Allez au numéro 21) .....	1
non (Allez au numéro 20) .....	2

(Encerchez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 20) *Pour quelles raisons votre programme d'études actuel n'est pas le programme que vous vouliez suivre?*

l'école secondaire n'offrait pas les cours reliés au domaine qui m'intéressait .....	1
les cours requis étaient offerts au secondaire mais je ne les ai pas suivis .....	2
j'ai changé d'idée .....	3
le programme d'études actuel me semblait plus intéressant .....	4
une meilleure possibilité d'emploi dans ce domaine .....	5
autre (spécifiez) _____	6

(Encerclez une réponse)

- 21) *Quelle est la possibilité que vous poursuivrez des études postsecondaires d'ici les cinq prochaines années?*

projet définitif .....	1
bonne possibilité .....	2
faible possibilité .....	3
aucune possibilité .....	4
déjà de retour aux études .....	5

(Encerclez toutes les réponses qui s'appliquent)

- 22) *Qu'avez-vous fait depuis la fin de vos études secondaires ou depuis l'arrêt de vos études postsecondaires?*

j'ai trouvé un emploi immédiatement .....	1
j'ai trouvé un emploi dans les 2 mois qui ont suivi .....	2
j'ai trouvé un emploi dans les 6 mois qui ont suivi .....	3
j'ai travaillé occasionnellement sans me décrocher un emploi permanent .....	4
je n'ai pas trouvé d'emploi .....	5
je suis en chômage .....	6
je suis marié(e) et je reste à la maison .....	7

autre (spécifiez) \_\_\_\_\_

8

(Encerclez une réponse)

- 23) *Travaillez-vous présentement à temps plein ou à temps partiel?*

oui, à temps plein .....	1
oui, à temps partiel .....	2
oui, à temps plein et à temps partiel .....	3
non, (Allez au numéro 29) .....	4

- 24) *Quelle est votre activité de travail actuel? (Indiquez-la aussi exactement que possible, utilisant deux mots, si possible; par exemple, écrivez "vendeur de chaussures" et non uniquement "vendeur"; ou écrivez "ingénieur en électricité" et non uniquement "ingénieur".) Inscrivez-la dans l'espace approprié:*

\_\_\_\_\_ 1

- 25) *Dans quel genre de compagnie, maison d'affaires ou organisation travaillez-vous? (Inscrivez-la dans l'espace approprié).*

\_\_\_\_\_ 1

(Encerlez une réponse)

26) *En général, êtes-vous satisfait(e) de votre emploi actuel?*

- |                              |   |
|------------------------------|---|
| très satisfait(e) .....      | 1 |
| assez satisfait(e) .....     | 2 |
| assez peu satisfait(e) ..... | 3 |
| très peu satisfait(e) .....  | 4 |

(Encerlez une réponse)

27) *Quelle est la langue de travail où vous travaillez?*

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| français .....            | 1 |
| anglais .....             | 2 |
| français et anglais ..... | 3 |
| autre (spécifiez) _____   | 4 |

28) *Inscrivez la date du début de votre emploi.*

\_\_\_\_\_ mois; \_\_\_\_\_ année.  
(Allez au numéro 32)

(Encerlez toutes les réponses qui s'appliquent)

29) *Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne travaillez pas?*

- |                                                                                           |    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| j'ai quitté mon emploi .....                                                              | 1  |
| on m'a remercié(e) i.e. «clairé(e)» .....                                                 | 2  |
| j'ai été temporairement mis(e) à pieds .....                                              | 3  |
| je vais à l'école .....                                                                   | 4  |
| je ne me trouve pas d'emploi .....                                                        | 5  |
| raisons de santé .....                                                                    | 6  |
| personne pour garder mon enfant .....                                                     | 7  |
| j'ai d'autres responsabilités familiales .....                                            | 8  |
| je ne suis pas qualifié(e) pour les emplois pour<br>lesquels je fais demande .....        | 9  |
| il n'y a pas de travail qui m'intéresse .....                                             | 10 |
| mon époux(se), conjoint(e), compagnon (compagne)<br>ne voulait pas que je travaille ..... | 11 |
| autre (spécifiez) _____                                                                   |    |
| _____                                                                                     | 12 |

(Encerclez une réponse)

30) *Avez-vous déjà eu un emploi à temps plein?*

- oui (Allez au numéro 31) ..... 1  
 non (Allez au numéro 32) ..... 2

(Encerclez une réponse)

31) *Depuis combien de temps êtes-vous employé(e)?*

- je n'ai jamais eu d'emploi ..... 1  
 depuis moins d'un an ..... 2  
 de 1 à 3 mois ..... 3  
 de 4 à 12 mois ..... 4  
 depuis plus d'un an ..... 5

(Encerclez une réponse)

32) *En général, pensez-vous que vos études secondaires vous ont préparé(e) pour le marché du travail?*

- très bien préparé(e) (Allez au numéro 35) ..... 1  
 assez bien préparé(e) (Allez au numéro 35) ..... 2  
 assez peu préparé(e) (Allez au numéro 33) ..... 3  
 très peu préparé(e) (Allez au numéro 33) ..... 4

(Encerclez toutes les réponses qui s'appliquent)

33) *À votre avis, quelles sont les raisons pour lesquelles vos études secondaires ne vous ont pas préparé(e) pour le marché du travail?*

- l'école n'offrait pas les cours que je voulais suivre ..... 1  
 les cours étaient donnés en français ..... 2  
 la pauvre qualité de l'enseignement ..... 3  
 les élèves dans mon groupe étaient assez faibles ..... 4

autre (spécifiez) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ 5

(Encerclez toutes les réponses qui s'appliquent)

34) *À votre avis, auriez-vous pu être mieux préparé(e) dans une autre école?*

- non ..... 1  
 oui: une école professionnelle où on enseigne la  
 mécanique, la cuisson, etc. .... 2  
 oui: une école anglaise ..... 3  
 oui: une école bilingue où 50% des cours sont donnés  
 en français et 50% des cours sont donnés en anglais ..... 4

autre (spécifiez) \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_ 5

- 35) Complétez le tableau suivant en inscrivant l'occupation de votre père (protecteur) et de votre mère (protectrice), en inscrivant l'éducation qu'ils ont obtenue. Indiquez l'occupation aussi exactement que possible utilisant deux mots; par exemple, écrivez "vendeur de chaussures" et non uniquement "vendeur"; ou écrivez "ingénieur en électricité" et non uniquement "ingénieur". Si votre père (protecteur) ou/et votre mère (protectrice) sont décédés ou à la retraite, dites quelle était leur dernière occupation. Inscrivez-la dans l'espace approprié sur la feuille de réponses.

Parent	le type de travail e.g. gérant de restaurant, fermier laitier, etc.	l'éducation obtenue e.g. 2e année, 12e année, B.A., infirmière diplômée
Père ou protecteur		
Mère ou protectrice		

- 36) Complétez le tableau suivant en répondant à chaque énoncé.

	français (cochez) (✓)	anglais (cochez) (✓)	autre (cochez) (✓)
Votre langue maternelle i.e. celle parlée à la maison			
La langue maternelle de votre père ou de votre protecteur.			
La langue maternelle de votre mère ou de votre protectrice.			

- 37) *Dans l'éventualité où nous voudrions vous contacter pour vérifier votre situation pourriez-vous nous donner le nom de deux personnes qui seraient en mesure de savoir où vous contacter?*

Nom: \_\_\_\_\_

Lien de parenté: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Nom: \_\_\_\_\_

Lien de parenté: \_\_\_\_\_

Adresse: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

*Merci encore une fois de votre temps et de votre collaboration.*

(COMMENTAIRES:)



(NOTES:)

Annexe no 4

Lettre de présentation



CENTRE DE RECHERCHE  
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE  
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE  
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7  
(204) 233-0210

Le 11 juillet 1986

Cher (e) finissant (e),

Je suis présentement à faire un projet de recherche dans le domaine de l'éducation au Manitoba. Cette étude a pour but de vérifier la situation actuelle des finissants (es) des écoles franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine # 14.

A cet effet, vous recevrez d'ici deux semaines un questionnaire qui permettra de cueillir des renseignements nécessaires. Ce questionnaire d'après notre expérience ne prendra que 20 minutes de votre temps. J'apprécierais beaucoup votre coopération en remplissant et en retournant le questionnaire. Votre coopération est essentielle pour le succès de cette étude. Vos réponses seront hautement confidentielles et votre nom ne sera jamais identifié.

Je tiens à vous remercier pour votre généreuse participation à ce projet de recherche.

Donald Boulet, B.A. (Hons.), Cert. en éducation,  
Responsable du projet de recherche  
Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface

Annexe no 5

Lettre de directives



CENTRE DE RECHERCHE  
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE  
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE  
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7  
(204) 233-0210

Le 18 juillet 1986

Cher(e) finissant(e),

Le 11 juillet 1986, je vous avais envoyé une lettre initiale vous annonçant que vous étiez pour recevoir un questionnaire vérifiant la situation actuelle des finissants (es) des écoles franco-manitobaines de la Division scolaire de la Rivière Seine // 14. Je vous l'envoie aujourd'hui. Votre collaboration est essentielle pour mener à fin cette étude.

Encore une fois, soyez assuré (e) que vos réponses seront considérées hautement confidentielles et que votre nom ne sera jamais identifié. Une page supplémentaire a été ajoutée à la fin du questionnaire pour vous permettre, si vous le désirez, d'ajouter des commentaires au sujet du questionnaire.

Veillez remplir le questionnaire ci-joint dès cette semaine en vous assurant que les réponses données reflètent vos opinions personnelles et non celles des autres. Lorsque vous aurez rempli le questionnaire, veuillez le remettre à la poste pour que je puisse le recevoir avant le 28 juillet 1986.

Merci beaucoup pour votre généreuse participation à ce projet de recherche.

Donald Boulet, B.A. (Hons.), Cert. en éducation,  
Responsable du projet,  
Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface

Annexe no 6

Lettre de remerciements



CENTRE DE RECHERCHE  
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE  
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE  
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7  
(204) 233-0210

Le 29 juillet 1986

Cher(e) finissant(e),

Je veux vous remercier pour votre coopération d'avoir bien rempli le questionnaire que je vous ai envoyé le 18 juillet dernier. J'espère pouvoir compléter l'analyse des données au mois d'août 1986.

Merci bien encore une fois.

Donald Boulet, B.A.(Hons.), Cert. en éducation,

Responsable du projet,

Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface

P.S. Si par hasard vous n'avez pas encore eu l'occasion de compléter le questionnaire, prière de le faire et de le poster dès maintenant.

Annexe no 7

Lettre accompagnatrice





CENTRE DE RECHERCHE  
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE  
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE  
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7  
(204) 233-0210

Le 8 août 1986

Cher(e) finissant(e),

Les retours du questionnaire que je vous ai envoyé vont bon train.  
C'est encourageant.

Il est possible cependant que le questionnaire envoyé le 18 juillet 1986 ne se soit pas rendu ou que vous l'ayez perdu. Je vous en envoie un autre. Il est important pour obtenir les meilleurs résultats que tout le monde les retourne aussitôt possible.

Trouvez ci-inclus une enveloppe timbrée. Elle vous permettra de poster le questionnaire complété dès aujourd'hui.

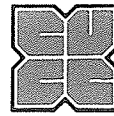
Merci pour votre collaboration et pour votre compréhension.

Donald Boulet, B.A.(Hons.), Cert. en éducation,  
Responsable du projet,  
Centre de recherche du Collège universitaire de Saint-Boniface

P.S.: Si vous avez déjà complété le questionnaire, ignorez, je vous prie, ce deuxième envoi. Merci.

Annexe no 8

Deuxième lettre de remerciements



CENTRE DE RECHERCHE  
COLLÈGE DE SAINT-BONIFACE  
200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE  
SAINT-BONIFACE, MANITOBA R2H 0H7  
(204) 233-0210

Le 18 août 1986

Cher (e) finissant (e),

Votre coopération à l'étude entreprise au mois de juillet dernier a été grandement appréciée. Les réponses jusqu'à présent sont révélatrices. J'ai hâte de pouvoir tout compiler.

Un merci sincère pour tout ce que vous avez fait.

Donald Boulet, B.A. (Hons.), Cert. en éducation,  
Responsable du projet,  
Centre de recherche au Collège universitaire de Saint-Boniface

P.S.: Vous êtes peut-être un (e) des seuls (es) finissants (es) qui n'a pas encore eu l'occasion de remplir le questionnaire. Serait-il maintenant à la poste? Merci.